

# FOYERS ARDENTS

N° 53

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2025



*Tu honoreras ton père et ta mère*

## SOMMAIRE

|                                              |                                                                    |    |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Editorial</b>                             |                                                                    | 3  |
| <b>Le mot de l'aumônier</b>                  | Le quatrième commandement de Dieu                                  | 4  |
| <b>La page des pères de famille</b>          | Honneur et fidélité                                                | 6  |
| <b>Soutien scolaire</b>                      | L'apprentissage des conjugaisons : verbes du 3 <sup>e</sup> groupe | 7  |
| <b>Pour nos chers grands-parents</b>         | Tes père et mère honoreras, afin de vivre longtemps                | 8  |
| <b>Discuter en famille</b>                   | L'esprit de famille                                                | 10 |
| <b>Un peu de douceur</b>                     | A l'heure de la mort                                               | 13 |
| <b>Se former pour rayonner</b>               | Catholique et Français... toujours ?                               | 14 |
| <b>Le coin des jeunes</b>                    | - Les trois Ave                                                    | 16 |
|                                              | - L'esprit familial : gratitude et respect                         | 18 |
|                                              | - Avec ta belle-mère                                               | 19 |
| <b>De fil en aiguille</b>                    | Le porte-plateau                                                   | 17 |
| <b>Oui, je le veux</b>                       | Nos parents dans la vieillesse et la maladie                       | 21 |
| <b>Fiers d'être catholiques !</b>            | Âme légère et préméditation                                        | 23 |
| <b>Haut les cœurs</b>                        | Honneur à nos parents                                              | 24 |
| <b>La Cité catholique</b>                    | Tu honoreras ton père et ta mère                                   | 26 |
| <b>Pour les petits comme pour les grands</b> | Le quatrième commandement                                          | 28 |
| <b>Actualités juridiques et littéraires</b>  | Euthanasie saison IV                                               | 30 |
| <b>Connaître et aimer Dieu</b>               | Quatorzième station                                                | 32 |
| <b>Trucs et astuces</b>                      | L'épluchage des marrons (châtaignes), une corvée ?                 | 33 |
| <b>Histoire de l'art</b>                     | Noé ivre ou l'humiliation d'un patriarche                          | 34 |
| <b>La page médicale</b>                      | Les oligo-éléments (suite) : l'hypertension artérielle             | 36 |
| <b>Ma bibliothèque</b>                       |                                                                    | 37 |
| <b>Actualités culturelles</b>                |                                                                    | 38 |
| <b>Mes plus belles pages</b>                 |                                                                    | 39 |
| <b>Recettes</b>                              |                                                                    | 41 |
| <b>Le Cœur des FA</b>                        |                                                                    | 42 |
| <b>Bel canto</b>                             |                                                                    | 43 |

### Abonnement à FOYERS ARDENTS (6 numéros)

**2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles**

M, Mme, Mlle.....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Adresse mél (important pour les réabonnements) : .....

Année de naissance : ..... Tel : .....

J'offre cet abonnement (comme cadeau de naissance, de mariage, d'anniversaire, de Noël, ou autre)

à ..... à partir du n°... ou date .....

Adresse mél obligatoire : .....@.....

Comment avez-vous connu Foyers Ardents ? .....

J'inclus mon règlement par chèque à l'ordre de : **Foyers Ardents**

Possibilité de régler votre abonnement par CB sans frais sur : <https://www.helloasso.com/associations/foyers-ardents>

☐ Tarif normal : 25 €      ☐ Abonnement de soutien : 30 € (pour nous aider à la diffusion)      ☐ Abonnement étranger : 35 €

☐ Abonnement tarif réduit : 20 € (prix coûtant réservé aux étudiants, période de chômage ou de difficultés financières)

# Editorial

C'hers amis,

« Puisque les dix préceptes du Décalogue renferment le bien absolu et l'ordre même de la justice et de la vertu, on ne peut pas absolument s'en dispenser<sup>1</sup>. » Chacun connaît la liste des commandements de Dieu, mais pour atteindre la sainteté, il faut s'y conformer. Or pour les suivre, il faut encore savoir les comprendre dans leur globalité explicitée par le catéchisme. Voilà pourquoi nous avons choisi d'approfondir dans ce numéro ce précepte quelque peu oublié aujourd'hui dans notre monde matérialiste et plus soucieux d'offrir un certain « confort » à l'homme plutôt que de se préoccuper de son salut éternel...

L'examen de conscience précise que ce commandement concerne non seulement nos devoirs vis-à-vis de nos parents, les devoirs réciproques des maîtres et des serviteurs, des maris et des épouses, mais aussi ceux des parents à l'égard de leurs enfants. Il nous demande de nous examiner sur notre négligence dans l'éducation chrétienne ou la pratique religieuse, sur les mauvais exemples donnés, le manque de surveillance, de soins, de disponibilité, de conseils ou de corrections nécessaires, sur la dureté, l'injustice, le manque ou l'excès de sévérité.

Vous trouverez dans ce numéro de nombreux articles concernant nos devoirs envers nos parents ; les obligations vis-à-vis de nos enfants ont été traitées très régulièrement dans nos précédentes revues dont c'est le principal objet.

Revenons donc rapidement ici sur les grands principes concernant ce deuxième aspect afin que nous ne risquions pas de les oublier dans notre examen de conscience.

En contemplant la vie de la Sainte Famille on peut tirer les conclusions suivantes :

- Le père doit subvenir aux besoins matériels

(nourriture, vêtements, logement).

- Il a aussi le devoir de donner l'instruction des connaissances ordinaires mais surtout d'enseigner le chemin du ciel. Jésus nous l'a dit lorsqu'il fut retrouvé au Temple : « Ne fallait-il pas que je sois aux choses de mon Père ? » L'éducation religieuse sera donc une priorité dès le plus jeune âge<sup>2</sup> ainsi que le choix d'une école vraiment catholique.

- Il se doit de donner l'éducation convenable à ses enfants en les corrigeant par des punitions appropriées et proportionnées et en les encourageant afin de faire fructifier talents et qualités en éradiquant leurs défauts et en leur apprenant à avoir un repentir sincère de leurs fautes.

- Enfin, il doit leur donner le bon exemple.



L'enfant observe beaucoup : « Crois tes yeux et pas tes oreilles », dit Alexandre Soljenitsyne. Quel meilleur héritage que de voir son père à genoux chaque soir, l'entendre se lever tôt chaque matin pour aller à la messe, constater qu'il

va se confesser régulièrement ? Soyons bien persuadés que l'enfant s'en souviendra toute sa vie. Tel père, tel fils. Telle mère, telle fille. Que la pensée de l'exemple que l'on donne chaque jour à nos enfants ne nous quitte pas !

En cette période de rentrée et de résolutions, ne manquons pas de lire ces lignes avec attention et de tirer les conclusions nécessaires.

Que Notre-Dame des Foyers Ardents nous aide à honorer ce commandement tel qu'il se doit.

Bien amicalement,

Marie du Tertre

<sup>1</sup> Saint Thomas – Somme théologique T 3 – Q. C - art. VIII

<sup>2</sup> On lira des conseils à ce sujet dans *Mamans vers le ciel*. – Editions du Sel

# Le mot de l'aumônier

## Le quatrième commandement de Dieu

« Honore ton père et ta mère afin que tu vives longtemps<sup>1</sup> » arrive à la quatrième place dans l'énumération des commandements de Dieu. Il est utile de s'arrêter sur cette place que Dieu lui a faite. Nous découvrons qu'il s'agit en réalité d'un emplacement « charnière » entre la première et la seconde Table (I). Le quatrième commandement ainsi placé nous apparaît alors comme la première application ou conséquence que l'on doit tirer de la première (II) et le principe qui ouvre à la mise en pratique des commandements de la seconde (III).

### I) Le quatrième commandement, charnière entre les deux Tables

« Or, le Seigneur ayant achevé les discours de cette sorte sur la montagne du Sinaï, donna à Moïse les deux tables de pierre du témoignage, écrites du doigt de Dieu<sup>2</sup>. » La Bible nous révèle donc que les commandements figuraient sur deux Tables. Sur la première, étaient écrits les trois premiers commandements qui règlent les rapports des hommes avec Dieu. Sur la seconde, se trouvaient gravés les sept autres qui expriment les rapports des hommes entre eux.

- Les trois premiers nous disent ce que les hommes doivent à Dieu :
  - la fidélité : « Tu n'auras pas de dieux étrangers devant moi. »
  - le respect : « Tu ne prononceras pas en vain le nom du Seigneur. »
  - le service : « Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat. »
- Les sept autres nous apprennent ce que les hommes se doivent les uns aux autres :
  - les enfants doivent honorer leurs parents et par suite, les inférieurs, leurs supérieurs (cinquième commandement),
  - on ne doit nuire au prochain par action ni dans sa propre personne (5<sup>e</sup> commandement), ni dans la personne qui lui est unie par le mariage (6<sup>e</sup>), ni

dans sa propriété (7<sup>e</sup>), ni par de faux témoignages et des mensonges (8<sup>e</sup>).

- On ne doit pas nuire au prochain même par désir :

- ni dans la personne qui lui est unie par le mariage (9<sup>e</sup> commandement),
- ni dans ses biens (10<sup>e</sup> commandement).

On voit donc que le commandement qui enjoint d'honorer ses parents est le tout premier de la seconde Table et il y a lieu de s'interroger maintenant sur cette place que Dieu lui a faite.



### II) Le principe d'autorité, clef de voûte de toute société

Le doigt de Dieu grave d'abord dans la pierre les trois premiers commandements, ceux qui définissent les devoirs des hommes à son égard. Il est évident, en effet, que la première préoccupation des êtres raisonnables doit être de rendre à leur Créateur et à leur Rédempteur ce qu'ils lui doivent, du moins autant que c'est possible. Et il n'est pas moins évident que rien ne peut se passer convenablement dans les sociétés terrestres si le culte qui est dû à Dieu se trouve négligé, comme l'avaient parfaitement compris les Anciens. Plutarque affirme, par exemple, qu'« il est plus facile de bâtir une ville dans les airs que de constituer une société sans la croyance aux dieux<sup>3</sup> ».

Cependant, Dieu a voulu être représenté sur la terre par des chefs. Il dirige les sociétés par des hommes à qui Il délègue son autorité et qui exercent le pouvoir en Son nom. Cette origine divine de l'autorité se prouve tant par la Sainte Ecriture que par la raison.

Dans la Sainte Ecriture, nous lisons au Livre des Proverbes : « C'est par Moi que règnent les rois (...) et qui gouvernent les chefs et les grands<sup>4</sup>. » Et nous connaissons la magnifique réponse >>>

>>> de Notre-Seigneur Jésus-Christ à Pilate : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t'avait pas été donné d'en-haut<sup>5</sup>. »

Quant à la raison, elle nous dit que le commandement suppose une supériorité qui ne peut venir ni du chef qui commande, ni de la société qui l'a choisi comme chef, car ni l'homme, ni la société n'ont le pouvoir de prescrire des actes sous peine de péché. Pour qu'un supérieur ait droit à l'obéissance, il faut qu'il ait reçu une délégation de Dieu, il faut qu'il représente Dieu auprès de ses inférieurs<sup>6</sup>.

Étant ainsi établi que Dieu gouverne sur la terre par l'intermédiaire d'hommes, il est alors requis que le principe d'obéissance aux autorités ainsi constituées par Dieu soit manifesté en tout premier lieu comme la condition *sine qua non* de l'ordre qui existera dans les sociétés terrestres.

### III) Les représentants de Dieu

La grandeur des autorités qui se trouvent à la tête des sociétés terrestres est donc d'être investie d'un pouvoir divin. Ce pouvoir que Dieu délègue aux hommes aura pour mission de faire respecter parmi eux la loi divine. En aucune manière, Dieu ne livre les inférieurs, les subordonnés, les enfants à l'arbitraire d'une autorité despotique.

Voilà pourquoi, après le quatrième commandement, se succèdent les six derniers commandements qui précisent les devoirs des hommes les uns à l'égard des autres. Il appartiendra aux parents et, indirectement à toutes les autorités constituées, dans le domaine qui leur est confié, de veiller à ce que les rapports ainsi définis par Dieu soient respectés. Pareillement, il

leur appartiendra aussi que les commandements de la première Table soient en tout premier lieu mis à l'honneur et mis en pratique.

Comme on le voit, le quatrième commandement joue un rôle charnière entre les deux Tables tant parce qu'il légitime auprès des hommes les parents et les supérieurs comme représentants de Dieu que parce qu'il les fait responsables du respect des commandements divins dans les sociétés dont ils ont la charge.

Dieu a voulu appuyer le quatrième commandement par une double sanction. D'un côté, il a adressé des menaces à ceux qui le transgressent : « Maudit soit celui qui traite avec mépris son père et sa mère<sup>7</sup>. ». De l'autre, il a fait les plus belles promesses à ceux qui y sont fidèles : « Honore ton père et ta mère afin que tes jours soient longs<sup>8</sup>. » Il nous faut savoir le dire, l'expliquer, le rappeler.

Avec ma bénédiction.

Dans le Cœur Dououreux et Immaculé de Marie,

R.P. Joseph

---

<sup>1</sup> Dt 5, 16.

<sup>2</sup> Ex 31,18.

<sup>3</sup> Plutarque, *Contra Colotès*

<sup>4</sup> Prov. 8, 15-16.

<sup>5</sup> Jn, 19-11.

<sup>6</sup> Boulenger, *La Doctrine Catholique*, Vitte, 1923, p. 327.

<sup>7</sup> Deut. 27, 16.

<sup>8</sup> Ex. 20,12.

---

## 23 septembre : sainte Thècle

Délivrée du supplice du feu par une pluie miraculeuse, exposée aux bêtes, attachée à des taureaux, jetée dans une fosse emplies de serpents, toujours sainte Thècle fut délivrée miraculeusement de ses tourments.

L'Eglise l'invoque aujourd'hui dans les prières pour les agonisants : « Comme vous avez délivré votre martyre, la bienheureuse vierge Thècle, de trois horribles supplices, daignez délivrer aussi l'âme de votre serviteur et lui faire partager avec vous le bonheur du ciel. »



Sainte Thècle Vierge et Première Martyre priez pour nous

**L**a famille passe à table chez les grands-parents. La conversation s'alimente avec des taquineries de plus en plus acides sur les occupations des uns ou les tics des autres, les tempéraments des convives, l'influence de la belle famille ou des amis... Paul aime bien prendre des positions provocatrices - c'est, soi-disant, pour montrer son indépendance d'esprit - à moins que Marine, son épouse, n'arrive à faire diversion en parlant de la pluie et du beau temps...

Ressortirez-vous heureux d'un tel repas manquant non seulement à l'harmonie et à la paix familiale, mais aussi au respect dû aux parents présents ?

Il est vrai que les dissensions ne sont souvent que le fruit de l'inadvertance, mais à force d'en répéter les actes, on en prend la mauvaise habitude, qui conduit au vice et on perd celle de la vertu.

## Honorer son père et sa mère, vaste programme !

Le dictionnaire donne plusieurs sens au verbe « honorer ». Tous sont applicables pour nos parents.

Marquer son respect

et célébrer : c'est parler en bien des parents, les respecter visiblement et vivre en paix avec eux autant qu'il est en notre pouvoir. Nous préférons mettre en valeur les qualités des parents plutôt que leurs inévitables défauts.

Tenir en estime : il s'agit de les écouter, les faire parler sur leur histoire et celle de la famille, s'adapter à leurs centres d'intérêts, tant que la Foi et la morale sont respectées.

Accorder de l'attention : donnons des égards de politesse, soignons notre vocabulaire et rendons service.

S'acquitter d'une dette : nous devons aux parents le don de la vie et la satisfaction des besoins matériels dans notre jeunesse, sans oublier souvent une bonne éducation spirituelle et morale. Que donnerons-nous en échange de ces bienfaits ? Prenons donc soin de nos parents.

Saint Paul nous avertit<sup>1</sup> : « Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa famille, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle. » Le sujet est donc grave !

## Le père de famille donne le ton

Le père de famille commencera par honorer son épouse, la mère de ses enfants, devant ses enfants et en public. Lorsqu'un père et une mère se critiquent ou se disputent devant les enfants, comment peuvent-ils ensuite prêcher l'honneur de celui dont ils viennent de montrer des défauts, réels ou supposés ? Comment seront-ils eux-mêmes respectés ?

L'autorité de la mère, s'usant naturellement lorsqu'elle est fatiguée ou lorsque les enfants arrivent à l'adolescence, a besoin du soutien du père pour être respectée. Concrètement, le père de famille

devra surveiller et si besoin reprendre la manière dont les enfants parlent à leur mère, s'assurer de leur obéissance et même, dès l'âge de raison, leur apprendre à rendre service spontanément : lorsque maman est à

la cuisine, on ne la laisse pas seule !

L'exemple du père de famille devra aller au-delà de ces deux points élémentaires. Le père favorisera la paix dans la famille et autour d'elle, montrera des vertus de force, de prudence et de piété de manière à être lui-même respectable.

Le père exercera en outre une influence très bénéfique s'il s'intéresse à transmettre l'histoire de la famille, les racines du pays et de sa région, les traditions familiales ou locales, et bien sûr la foi et la culture chrétienne : honorer ses père et mère, c'est aussi honorer ses ancêtres et tous ceux dont nous sommes les héritiers par le sang, par la foi ou par adoption.

## Que faire si les relations avec les parents sont compliquées ?

En cas de désaccord visible et important sur >>>



>>> la Foi ou la morale, la priorité sera la protection des enfants et de leur éducation, et celle de notre propre ménage. Il faudra expliquer calmement aux grands-parents que ces sujets de Foi ou de morale sont essentiels pour nous et que nous souhaitons la cohérence dans l'éducation de nos enfants. Si les grands-parents jouent le jeu, la situation sera plus facile que dans le cas contraire où il faudra prendre quelques distances.

S'il s'agit de désaccords de tempérament ou d'habitudes de vie, des gâteries excessives envers les enfants par exemple, une communication paisible et positive sera importante. En reconnaissant l'intention positive des parents mais en rappelant nos souhaits d'éducation, nous chercherons à trouver un compromis acceptable pour les moments où nous côtoierons les grands-parents.

Dans tous les cas, la règle d'or est que chacun des conjoints règle ces sujets en direct et en privé avec sa propre famille. Se mêler de sujets sensibles avec sa belle-famille est le meilleur moyen de compliquer les situations !

Quelles que soient nos relations et même dans les situations compliquées, il est toujours possible d'honorer ses parents de multiples manières :

1 : Pardonner leurs erreurs du fond du cœur. Même si les parents sont morts, pardonner réduira la peine de Purgatoire qu'ils auront à souffrir.

2 : Remarquer et apprécier ce qu'ils ont fait de bien.

3 : Garder le contact : donner des nouvelles de notre famille, envoyer quelques photos même si nous n'avons pas de retour, écrire ou téléphoner, les écouter ou poser des questions, nous manifes-

ter pour un anniversaire ou une fête...

4 : Accomplir des actes de bonté, sans chercher de retour : ménage, bricolage ou petites courses, assistance dans leurs besoins. Si la santé physique ou psychologique des parents décline, s'ils sont en grande difficulté financière, nous ne pourrons pas toujours assurer le soutien nous-mêmes, mais au moins, nous pouvons trouver des aides, solliciter l'assistante sociale ou la commune, la conférence Saint-Vincent de Paul...

5 : Prier pour eux, vivants ou morts. Ce n'est jamais du temps perdu !

6 : Se soucier de leur santé spirituelle avec délicatesse : parler de la Foi, de la prière à la Sainte Vierge, de la vie éternelle, des sacrements lorsque l'occasion se présente. A l'approche de la mort, la dévotion au scapulaire vert peut aider dans les cas difficiles.

7 : Apprendre aux enfants à honorer leurs grands-parents : leur faire envoyer des dessins ou des lettres, témoigner leur affection et leur politesse lorsqu'ils les voient....

Saint Thomas d'Aquin nous enseigne que « la prudence veut que nous ayons pour règle ordinaire de diriger nos bienfaits non vers les hommes qui sont plus vertueux, mais vers nos proches ». Nos amis tiennent la première place, mais après nos parents !

Hervé Lepère

<sup>1</sup> Timothée 5,8

## SOUTIEN SCOLAIRE

Pour faire suite à notre article (FA 40) : Au secours ! Mon enfant ne comprend rien en cours de calcul !

La page **Soutien Scolaire** s'enrichit tout au long de nos parutions par les conseils de notre ami, ancien instituteur qui nous offre le fruit de son expérience.

Après de nombreux conseils pour aider nos enfants en calcul, nous avons commencé dans notre FA 49 l'apprentissage de la conjugaison qui impressionne tant les enfants. Nous poursuivons ici avec l'explication concernant les verbes du 3<sup>ème</sup> groupe.

<https://foyers-ardents.org/category/soutien-scolaire/>

# Tes père et mère honoreras, afin de vivre longtemps

Pour nos  
chers grands-  
parents

C hers grands-parents,

« Les peuples ne perdent la vie que lorsqu'ils ont perdu la mémoire. » Foch

« Tes père et mère honoreras, afin de vivre longtemps. »

Ce 4<sup>ème</sup> commandement de Dieu est le 1<sup>er</sup> qui ne se rapporte pas directement à Dieu. Quand on sait que les commandements sont placés dans leur ordre d'importance, c'est dire la place qu'il tient dans le cœur de Dieu.

« Et il leur était soumis » nous dit l'Evangile parlant de Jésus retrouvé au temple. Ainsi, Dieu lui-même, notre divin exemple, nous donne l'exemple de

la soumission à ses parents terrestres.

Saint Joseph et la Sainte Vierge avaient autorité sur leur Divin Fils ! Quelle leçon merveilleuse !

Eux-mêmes, remplissaient leur devoir en obéissant aux autorités religieuses et civiles. Ainsi les voyons-nous, sur

l'injonction orgueilleuse du César, se rendre à Bethléhem au moment où il nous semblerait utile que la Sainte Vierge se reposât. Et c'est par cette obéissance que se réalise la prophétie de Michée et que la naissance de notre Sauveur se déroule là où elle avait été annoncée... Quelle leçon !

Ce commandement s'impose à tous :

Aux parents :

- qui doivent eux-mêmes fidélité aux bons exemples et usages que leur ont laissé leurs propres parents.
- qui doivent éloigner les occasions de péché de leurs enfants et donc leur imposer une juste

obéissance.

- qui doivent obéissance aux autorités civiles, sauf pour le péché<sup>1</sup>.

Aux enfants, bien sûr :

- qui doivent honneur – obéissance, respect et assistance - à leurs parents.
- qui doivent honorer leurs parents par leur obéissance et leur comportement conforme à ce qui leur a été enseigné.

Les travers de l'époque peuvent nous conduire à traiter avec mépris toute autorité non familiale ou religieuse, considérant que « dans notre société opposée au Christ », tout est mauvais...

On peut donc gruger les impôts, tricher dans les transports en commun, ne pas respecter toutes ces lois agaçantes souvent guidées par l'idéologie du moment. Eh bien non ! Hors le péché, nous devons être soumis à nos supérieurs.

Souvenons-nous de l'exemple donné par

David, combattant l'infâme roi d'Israël Saül, pour ses actions contre son propre peuple, mais le traitant avec un grand respect quand il l'a à sa merci, car c'est le roi choisi par Dieu.

Nous devons respect à nos parents, même pécheurs, à nos autorités religieuses, même quand elles nous persécutent, aux autorités publiques, même dévoyées.

Nous n'avons le droit de désobéir que lorsque nous en avons le devoir.

Nous ne pouvons évidemment obéir aux lois iniques et antichrétiennes car nous devons nous battre pour le règne du Christ ! Les lois diaboliques sur l'identité humaine, le mariage, la vie doivent être combattues – bien entendu >>>



>>> par la prière – mais aussi par tous les moyens légitimes et efficaces.

Prions pour nos parents, pour nos dirigeants, combattons leurs actions infâmes, mais sachons qu'à l'instar du roi Saül, ils ont été choisis par Dieu – sans doute parce que nous ne méritons pas mieux.

Que nos maisons soient des lieux où l'on combat le mal par la prière et par l'action, mais aussi où l'on donne l'exemple du respect aux traditions, de l'obéissance aux autorités et de la prière pour tous ceux qui ont la charge de nous guider.

Prions sainte Anne de nous donner le courage de suivre cette délicate ligne de crête située entre le combat contre l'erreur et le respect dû aux chefs que Dieu nous a donnés !

Des grands-parents

<sup>1</sup> Le catéchisme de Saint Pie X précise que dans père et mère sont compris « tous nos supérieurs tant ecclésiastiques que laïques, auxquels nous devons donc obéissance et respect ».

### Commandez nos anciens numéros

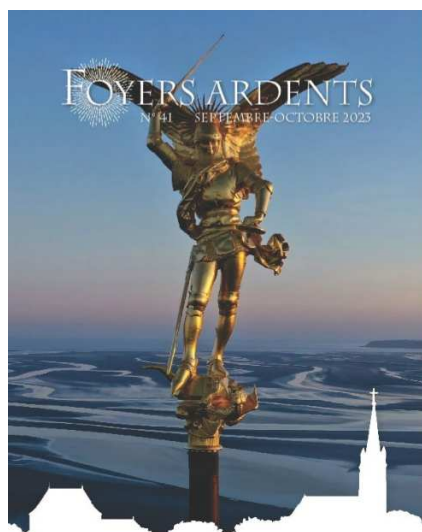
(25 € pour 6 numéros (une année) ou 5 € l'exemplaire, port compris)

Pour les numéros épuisés, nous prenons toujours les réservations en vue d'une réimpression dès que nous aurons suffisamment de commandes.

- N° 1 à 7 : Thèmes variés (épuisés)
- N° 8 : La Patrie (épuisé)
- N° 9 : Fatima et le communisme (épuisé)
- N° 10 : Des vacances catholiques pour nos enfants
- N° 11 : Pour que le Christ règne !
- N° 12 : Savoir donner
- N° 13 : Savoir recevoir
- N° 14 : Notre amour pour l'Eglise
- N° 15 : Mission spéciale (épuisé)
- N° 16 : D'hier à aujourd'hui
- N° 17 : Mendiants de Dieu
- N° 18 : L'économie familiale (presque épuisé)
- N° 19 : La souffrance (épuisé)
- N° 20 : La cohérence
- N° 21 : La noblesse d'âme
- N° 22 : La solitude
- N° 23 : La vertu de force
- N° 24 : Le chef de famille
- N° 25 : Le pardon (épuisé)
- N° 26 : La prière
- N° 27 : Liberté et addictions (épuisé)
- N° 28 : Les foyers dans l'épreuve
- N° 29 : La joie chrétienne
- N° 30 : Notre-Dame et la femme
- N° 31 : L'âge de la retraite



*Savoir donner*



*Saint Michel, un grand protecteur pour la France*

- N° 32 : Apprendre à grandir (presque épuisé)
- N° 33 : Répondre au plan divin
- N° 34 : Les fiançailles
- N° 35 : L'école
- N° 36 : L'éveil au beau
- N° 37 : Confiance - Abandon
- N° 38 : L'esprit d'apostolat
- N° 39 : Ecologie et respect de la création
- N° 40 : Homme et femme, deux êtres complémentaires
- N° 41 : Saint Michel, un grand protecteur pour la France (presque épuisé)
- N° 42 : L'esprit de famille
- N° 43 : Faire fructifier les talents
- N° 44 : La communion des saints
- N° 45 : L'amitié
- N° 46 : la maternité
- N° 47 : La paix intérieure (presque épuisé)
- N° 48 : Le Cœur Immaculé de Marie triomphera
- N° 49 : Le devoir d'état
- N° 50 : Saint Joseph, apprenez-nous
- N° 51 : Osons l'enthousiasme
- N° 52 : Rome éternelle

# L'esprit de famille

Discuter  
en famille

**C**onstituée en tant que communauté de vie et d'amour, la famille reçoit la mission de garder, de révéler et de communiquer l'amour. Le premier échange entre un enfant nouveau-né et ses parents est le plus souvent un échange d'amour d'une intensité inégalée sur cette terre et qui déterminera leur relation pour toujours, sauf regrettable désordre. Nous en avons tous fait l'expérience et pouvons le mesurer.

Or l'amour ne se partage pas mais se multiplie. A l'image de Dieu, les parents aiment leurs enfants d'un amour intégral et les enfants, se sachant aimés, aiment ceux qui sont aimés par ceux qui les aiment d'un même amour, dans un échange incessant. Tous les membres de la famille, chacun selon ses propres dons, ont la grâce et la responsabilité de construire, jour après jour, la communion des personnes, en faisant de la famille une école d'humanité plus complète et plus riche. Il me semble vraiment que l'on trouve ici la raison la plus profonde à ce que l'on pourrait appeler l'esprit de famille.

Aujourd'hui, il est bon de connaître la racine de ce qu'est la famille pour comprendre les enjeux recherchés par sa destruction et les valeurs à maintenir.

## La famille souche

Mgr Delassus<sup>1</sup> décrit ce qu'était la famille souche et ses avantages. « *L'intérêt que la famille-souche considère comme majeur et qu'elle place avant tous les autres, c'est la conservation du bien patrimonial transmis par les aïeux. La famille est semblable à une ruche, de nouveaux essaims y naissent, en partent, mais la ruche ne doit pas périr. Pour la maintenir, les parents, à chaque génération, associent à leur autorité celui de leurs enfants qu'ils jugent le plus apte à travailler de con-*

*cert avec eux, puis à continuer après leur mort l'œuvre de la famille. Cet enfant n'est pas de droit l'aîné. Il se prépare de bonne heure aux obligations qui lui sont en quelque sorte imposées par la volonté divine. A l'époque de son mariage, il est institué héritier du foyer et du domaine ; ou plutôt, il en est constitué le dépositaire pour le transmettre, après l'avoir fait valoir, à la génération suivante.*

*Cette qualité lui impose les charges de chef de la famille. Il a l'obligation d'élever les plus jeunes enfants, de leur donner une éducation en rapport avec la condition de la famille, de les doter et de les établir avec l'épargne réalisée d'année en année par le travail de tous.*

*Si l'héritier meurt sans enfant, un des membres établis hors du foyer quitte sa maison pour y revenir et remplir les devoirs de chef. Ces devoirs comprennent, en outre de ceux que nous avons dits, l'entretien du foyer et de ses dépendances, la garde du tombeau des ancêtres, la célébration des anniversaires religieux, etc. Tout cela lui impose une existence sévère*

*et frugale dont l'exemple est bien fait pour initier les jeunes générations à la vertu. »*

L'organisation de la famille-souche, bonne à la société, est bonne aux individus. Elle distribue équitablement les avantages et les charges entre les membres d'une même génération. A l'héritier, en balance des lourds devoirs, elle confère la considération qui s'attache au foyer des aïeux. Aux membres qui se marient en dehors, elle assure l'appui de la maison-souche avec les charmes de l'indépendance. A ceux qui préfèrent rester au foyer paternel, à ceux qui sont plus fragiles, elle donne la quiétude du célibat avec les joies de la famille. A tous elle ménage, jusqu'à la plus extrême vieillesse, le bonheur de retrouver au >>>



>>> foyer paternel les souvenirs de la première enfance.

### Détruire la famille : un objectif atteint ?

Le code civil a tué chez nous la famille-souche. Par la liquidation perpétuelle du patrimoine familial qu'il impose, les grandes familles ont été condamnées à s'amoinrir de génération en génération, les familles bourgeoises ont été mises dans l'impossibilité de s'élever et même de se maintenir et les familles ouvrières sont enfermées dans leur condition. Il faut relire ici cette lettre que Napoléon écrivait à son frère Joseph, roi de Naples, le 6 juin 1806, pour comprendre qu'il s'agissait bien de détruire la famille : « *Je veux avoir à Paris cent familles, toutes s'étant élevées avec le trône et restant seules considérables. Ce qui ne sera pas elles, va se disséminer par l'effet du Code civil. Etablissez le code civil à Naples ; tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire en peu d'années, et ce que vous voulez conserver se consolidera.* » C'est tout à fait clair. Il n'y a plus chez nous, légalement du moins, que des familles instables. L'esprit et le texte du code civil sont opposés à toute consolidation, à toute perpétuation. Il n'attache à la famille que l'idée d'une société momentanée qui se dissout à la mort d'un des contractants.

Alors même si la famille souche n'a pas disparu du jour au lendemain et que les plus anciens d'entre nous ont pu en voir encore quelques traces au fond des campagnes, il est bien clair que nous n'en vivons plus du tout aujourd'hui et que le modèle a complètement changé. Pour autant, la famille demeure et demeurera jusqu'à la fin des temps tant elle est essentiellement naturelle et il est peu probable que le Bon Dieu permette la fin de l'espèce humaine et son remplacement par l'Homme artificiel.

### « Tes père et mère honoreras afin de vivre longuement »

En ce qui concerne les valeurs fondamentales de la famille, après la remise en cause du principe essentiel de l'éducation donnée en priorité par la famille, l'attaque menée contre ce commandement revêt une actualité et une gravité croissantes. Les caractéristiques intrinsèques du troisième et du quatrième âge tiennent naturellement à l'affaiblissement des forces physiques, à la moindre vivacité

des facultés spirituelles, à un dépouillement progressif des activités auxquelles ils étaient attachés, aux maladies et aux invalidités qui surviennent, à la perspective des séparations affectives entraînées par le départ vers l'au-delà. Ces caractéristiques attristées peuvent être transformées par les certitudes de la foi. On peut affirmer que la manière dont une famille et plus largement une civilisation assume le grand âge et la mort comme élément constitutif de la vie, et la manière dont elle aide ses membres âgés à vivre leur mort, sont un critère décisif du respect qu'elle porte à ses membres. Nous n'aborderons pas ici l'abomination de l'euthanasie, signe manifeste du déclin de notre civilisation...

Le soin porté à nos anciens n'est pas quelque chose de facultatif. Nous le leur devons en justice. « *Aie soin de ton père, dit saint Ambroise, aie soin de ta mère. Tu as pourvu aux besoins de ta mère, mais tu ne l'as pas payée de ses douleurs ; tu ne l'as pas payée des peines qu'elle a endurées pour toi ; tu ne l'as pas payée de la faim qu'elle a soufferte en se privant de manger ce qui aurait pu te nuire, de boire ce qui aurait pu vicier le lait qu'elle te destinait : c'est pour toi qu'elle a jeûné, pour toi qu'elle a mangé ; c'est pour toi qu'elle n'a pas pris la nourriture de son goût ; pour toi elle a veillé, pour toi elle a pleuré et tu la laisserais dans le besoin ? O mon fils, quel jugement tu te prépares si tu n'as pas soin de ta mère ! A celle à qui tu dois l'existence, tu dois ce que tu possèdes.* »

Au niveau spirituel, pensons à l'âme de nos vieux parents qui, se détachant de tout, ont parfois du mal à se tourner vers le Bon Dieu. Il faut prier pour eux, veiller à ce que leurs derniers jours terrestres soient consolés par la réception des sacrements et qu'après leur mort, nos suffrages et le saint sacrifice de la messe les mettent au plus tôt en possession de la gloire du Ciel. Du côté matériel, il est important de penser à l'avenir pendant qu'il est encore temps car réorganiser la vie d'un vieillard qui ne vit que d'habitudes est à peu près impossible.

Dieu récompense ceux qui honorent leur père et mère et châtie ceux qui violent le quatrième commandement. « *Celui qui aura maudit son père ou sa mère sera puni de mort.* » Et « *celui qui afflige son père et chasse sa mère est un misérable* >>>

Discuter  
en famille

>>> et un infâme » ou encore « Celui qui maudit son père ou sa mère verra sa lampe s'éteindre au milieu des ténèbres ». Tout le monde connaît l'épisode de l'ivresse de Noé.

Le catéchisme du Concile de Trente nous indique qu'accomplir nos devoirs envers nos pères et mères est pour nous une obligation de tous les instants et ne contredit pas du tout le fait de quitter son père et sa mère et de s'attacher à sa femme. Le terme « quitter » en hébreu se dit « azab », ce qui signifie « laisser derrière, rendre libre, laisser aller, libérer ». Au travers de ces termes, nous comprenons qu'une fois mariés, les époux ne sont plus sous l'autorité de leurs parents, qu'ils se détachent du foyer parental et sont libérés pour désormais vivre leur propre vie. Ils deviennent responsables de leur propre vie, de celle de leur foyer et des enfants que le Bon Dieu leur donnera. Cependant, il ne leur sera pas interdit de recevoir certains conseils de leurs parents si ceux-ci sont bons et non contraires à la morale. Se détacher de la tutelle parentale n'interdit pas de les honorer, nous le comprenons tous.

### Nous sommes des héritiers

L'homme est un animal social et un héritier. Cette notion est si universelle qu'elle s'impose à toute personne qui observe honnêtement la réalité. On la trouve reconnue par tous, qu'il s'agisse de la famille ou de la société tout entière : « *L'humanité a seule la possibilité de capitaliser ses découvertes, d'ajouter de nouvelles acquisitions à ses acquisitions plus anciennes, si bien que chacun de nous est l'héritier d'une somme immense de dévouements, de sacrifices, d'expériences, de réflexions qui constituent notre patrimoine, fait notre lien avec le passé et avec l'avenir*<sup>3</sup>. »

Si cette vérité s'impose, si elle reste manifestement déposée dans la conscience de tous, c'est qu'elle est une vérité de l'ordre humain. La notion d'héritage est inséparable de la notion d'homme qui, s'il n'est pas héritier, n'est plus qu'une bête, et d'ailleurs la plus bête des bêtes car la plus dépourvue d'instinct. Il serait tout à fait puéril ou malhonnête de se demander si on doit l'admettre. Qu'on le veuille ou non, nous sommes des héritiers.

L'idée en est sans cesse rappelée dans la Sainte Écriture où les bénédictions de Dieu ne sont

presque jamais mentionnées sans qu'il soit indiqué qu'elles s'étendent à la famille entière et aux générations qui en découleront. Le mystère de notre destinée lui-même ne s'insère-t-il pas dans les mêmes perspectives ? « *Si nous sommes enfants, nous sommes héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ*<sup>4</sup> » et c'est bien pourquoi Il a choisi la famille comme lieu privilégié de cette transmission.

### L'honneur de la famille : une valeur à transmettre

Au général allemand qui, pendant la seconde guerre mondiale, occupe son château et lui reproche de ne pas se présenter à lui, le duc de Plessis-Vaudreuil, héros du roman de Jean d'Ormesson 'Au plaisir de Dieu', lui présentant tous ses titres acquis par sa famille au cours des siècles, conclut en lui disant : « *Depuis neuf siècles, je suis sur les terres et dans la maison de ma famille* », s'identifiant totalement, se confondant à sa lignée. Nous sommes héritiers et même bien au-delà.

Il est bien sûr que l'héritier est redevable envers tous ceux qui l'ont précédé, qui lui ont donné ce qu'il est. Ce dû s'exprime par l'honneur rendu à la famille, au nom qu'elle porte et transmet. Il ne suffira pas de reconnaître les vertus de ceux qui nous ont précédés, par la piété filiale ; il faudra surtout songer que d'autres portent ce même nom, aujourd'hui, et le porteront encore demain. Notre famille nous oblige. Qui s'honore, honore les autres à proportion qu'il s'honore lui-même. Il les élève à la hauteur où il a fixé son point d'honneur. Les mœurs d'une famille se vérifient et se mesurent à la rigueur avec laquelle chacun de ses membres précise et respecte son point d'honneur. Pour autant, l'orgueil n'a pas sa place dans l'honneur. Les auteurs spirituels se sont toujours méfiés de l'honneur. Saint Jean Chrysostome, par exemple, enseigne qu'une bonne réputation durable et l'honneur ne s'acquièrent pas par des grands monuments, par des colonnes, des titres, mais par d'héroïques vertus. Pour l'abbé Berto, « *L'honneur consiste précisément à faire de certaines valeurs une raison de vivre, et aussi bien une raison de mourir, c'est-à-dire à tenir ces valeurs pour transcendantes.* » Saint Thomas d'Aquin rappelle que « *Les démonstrations* >>>

>>> d'honneur ne sont rien si elles ne sont pas l'hommage rendu à la rectitude d'un homme. C'est pourquoi l'honneur consiste essentiellement dans la valeur intime, dans la droiture de la raison et de la volonté..., l'opinion des hommes n'en est que la constatation accessoire. » Cette droiture de la raison et de la volonté consiste donc à ne vouloir que le vrai et le bien, et finalement le Vrai et le Bien ultime, Dieu.

Je laisserai le dernier mot à Henry Bordeaux. Monsieur Roquevillard, admirable type de père, se voyant dans l'obligation de vendre une partie de ses domaines, répond à ceux qui tâchent de l'en dissuader : « Dans le plan des choses humaines, il y a un ordre divin qu'il faut respecter. Au-dessus de l'héritage matériel se place l'héritage moral. Ce n'est pas le patrimoine qui fait la famille. C'est

la suite des générations qui crée et maintient le patrimoine. La famille dépossédée peut reconstituer le domaine. Quand elle a perdu ses traditions, sa foi, sa solidarité, son honneur, quand elle se réduit à une assemblée d'individus agités d'intérêts contraires, préférant leur destin propre à sa prospérité, elle est un corps vidé de son âme, un cadavre qui sent la mort, et les plus belles propriétés ne lui rendront pas la vie. »

Jérôme Colas

<sup>1</sup> L'esprit familial

<sup>2</sup> Les 10 Commandements de Dieu selon le Livre du Deutéronome Dt 5, 6-21

<sup>3</sup> Ernest Renan

<sup>4</sup> Epître de saint Paul aux romains 8:17

### Un peu de douceur... A l'heure de la mort...

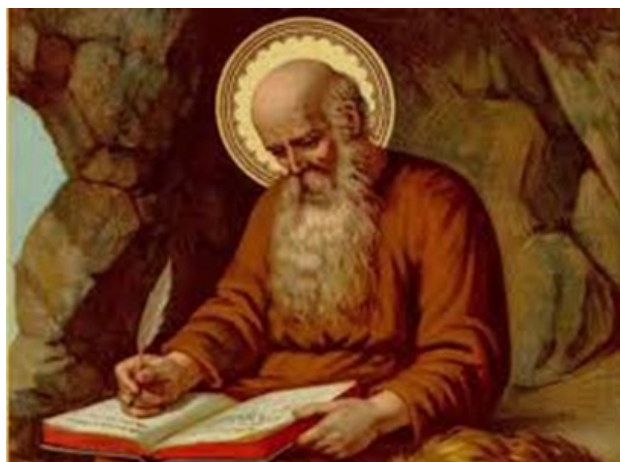
**S**eigneur, lorsque dans nos bras nous tenons le corps alourdi de nos morts, ce corps qui s'abandonne à nos derniers soins, il nous semble que l'âme, en son départ, nous relie brusquement à Vous. A l'heure où l'âme affronte votre jugement, nous Vous tendons, Seigneur, ce corps brisé, torturé, portant les cicatrices de toute une vie pour que ses souffrances rachètent la peine due au péché car, dans la balance de votre justice, les souffrances humaines peuvent peser d'un poids de gloire éternelle.

Dans l'attente de la résurrection, Seigneur, nous confions le corps de nos morts, comme nous confions leur âme, à votre amour.

Daïgnez entendre nos prières pour ceux qui nous ont précédés. Que notre prière les accompagne afin qu'il ne soit pas dit que nous ayons laissé souffrir au Purgatoire l'âme de l'un des nôtres en raison de notre négligence.

### 30 septembre : saint Jérôme

Il est l'un des quatre grands docteurs de l'Eglise latine, sa traduction de la Bible en latin, appelée *Vulgate*, a été déclarée « authentique » par l'Eglise. Né vers 342, mort en 420, son corps fut ramené à Rome où il repose dans la Basilique Sainte Marie Majeure. Saint Jérôme, aidez-nous à mieux connaître et approfondir notre foi.



# Catholique et Français... toujours ?

Se former  
pour  
raisonner

« Les plus grands devoirs de l'homme sont d'abord ceux qui l'obligent envers Dieu, ensuite ceux qui lient sa conscience à l'égard de ses parents et de sa patrie. Comme donc, la religion rend un culte à Dieu, ainsi la piété doit rendre un culte aux parents et à la patrie<sup>1</sup>. » Notre patrie, la France, est donc digne de notre amour et de nos honneurs. Cependant, un problème se pose si l'on s'interroge sur ce qu'est la France, sur sa nature profonde. Jean de Viguerie, dans son ouvrage *Les deux patries*, distingue clairement entre une France « Fille aînée de l'Eglise<sup>2</sup> », et une France « Terre des Droits de l'Homme<sup>3</sup> ». Sont-ce là les deux faces d'une même pièce, ou deux entités complètement opposées ? Doit-on les aimer pareillement, et comment ?

## La patrie charnelle

L'étymologie latine signifie « Terre des Pères ». Pour les Romains, la Patrie est le lieu de sa naissance, de son éducation et de sa vie. Elle se retrouve dans la Cité, être moral personnifié qui rassemble ceux nés sur le même sol. Cette Patrie est aimable, digne des plus grands sacrifices, et est une part intime de notre être. Elle est également mère de vertus, apprenant à ses citoyens les mœurs permettant la vie en communauté. Chaque patrie a ses vertus propres, qui permettent de la distinguer des autres. Gardienne du bien commun, elle pousse chacun à s'élever par le travail, le courage, la piété, l'honneur. Elle s'incarne non seulement dans le sol, mais également dans les personnes qui la composent.

On retrouve dans les chansons de geste<sup>4</sup> des traces de ce qu'était cette patrie pour nos ancêtres. « France la douce<sup>5</sup> » est sur les lèvres des chevaliers mourant au combat, des poètes en voyage. Elle est aimée pour ce qu'elle représente, le lieu de la naissance, de la famille et des amis. Elle est admirée pour ses vertus : la « clergie » et la « chevalerie », c'est-à-dire la science et la vaillance, avec les mérites qui leur sont annexes. « De toute vertu la France est une école », dira le poète Ronsard. Chacun de ses fils en est le garant : « Ne plaise au Seigneur Dieu que la France perde son honneur à cause de moi ! » s'écrit Ro-

land. Cette France charnelle et aimable est chantée et célébrée tout au long de l'époque médiévale. Elle est soutenue à la fois par le Roi, et l'Eglise, qui veillent à sa prospérité et à sa sauvegarde contre les dangers temporels et spirituels. Cette France n'est-elle en effet pas née du baptême de Clovis par saint Rémi ? A travers son premier souverain, « choisi pour régner [...] au sommet de la majesté royale pour l'honneur de la Sainte Eglise et la défense des humbles<sup>6</sup> », elle reçoit pour mission de défendre la chrétienté et les plus faibles, et s'en acquittera pendant des siècles, malgré les défaillances de certains rois. Puis vint la Révolution.

## La patrie idéologique

On ne peut expliquer la catastrophe que fut la Révolution sans parler des époques charnières que furent la Renaissance et les Lumières. L'évolution que connaît alors le terme de France et de patrie est symptomatique d'un changement des modes de pensée des acteurs de l'époque.

Sous Louis XIV, on ne parle déjà plus de France mais d'Etat. Cela peut sembler étrange de prime abord, mais en définitive, il y a un parallèle logique à établir avec la montée en puissance de l'absolutisme politique et de la centralisation du pouvoir. Avec le remplacement de la France par l'Etat, on perd l'être moral au profit d'un être administratif, délimité par des frontières et régi par des décrets et édits royaux. Ce qui importe n'est plus la France et son honneur, mais la Couronne et son prestige. Cette cause exige les plus grands sacrifices de la part des citoyens, et se traduit par des guerres quasi-permanentes avec leur lot d'atrocités. Une autre nouveauté est l'appel à mourir pour le service de la patrie, appel relayé par les grands écrivains de l'époque. Corneille nous apprend que :

« Mourir pour la patrie est un si digne sort  
Qu'on briguerait en foule une si belle mort<sup>7</sup> »,  
tandis que Bossuet proclame : « Il faut être bon citoyen, et sacrifier à la patrie dans le besoin tout ce qu'on a, et sa propre vie<sup>8</sup>. » A l'époque médiévale, rien de tout cela n'était demandé au commun peuple.

Cette même époque voit également

>>>

>>> l'apparition d'un sens complètement inédit de la patrie, porté par les libertins. Ces derniers rejettent l'idée de terre maternelle pour la remplacer par un universalisme désincarné. Ils sont « citoyens du monde<sup>9</sup> », ont leur patrie dans « tout l'univers<sup>10</sup> ». La patrie est le lieu « où l'on est bien ». Adieu la France, bonjour la Terre ! Pour ces hommes éclairés, mourir pour la patrie est stupide et contre-nature, puisque la seule chose qui importe est leur propre plaisir et confort. Les Francs-Maçons partagent ce cosmopolitisme, en défendant l'idéal de la fraternité universelle. On est loin de Roland et des chansons de geste...

La Révolution achève le retournement des valeurs, et la mort de « France la Douce ». La Loi remplace la terre nourricière, et les Droits de l'Homme se substituent aux vertus. « Elle a pour cadre la France, et les Français en sont très fiers », nous dit l'historien Jean de Viguerie, « mais elle s'étendra un jour au genre humain tout entier<sup>11</sup> ». Elle décapite le Roi, elle exile et massacre les prêtres : les deux piliers de la France une fois effondrés, la place est prête pour créer une France nouvelle, une France de l'universalisme athée, qui n'est en fin de compte qu'une France du néant, une France vidée de sa substance et condamnée à se trahir continuellement. Sur l'autel de cette France bâtarde, on va bien vite immoler les Français en masse : les guerres de Vendée, les guerres de la Convention et celles de l'Empire permettent d'apporter un sang neuf, une génération baptisée dans les massacres républicains et marquée de la devise Liberté, Egalité, Fraternité, devise vide de sens car dirigée vers le néant qu'est l'homme sans Dieu. Le mythe du Volontaire, du Drapeau, des Droits de l'Homme, parvient « à sacraliser ce qui n'a et n'aura jamais rien de sacré<sup>12</sup> ». Cette utopie qu'est la patrie révolutionnaire ne s'appuie sur rien de réel : où est la Liberté, s'il n'y a plus la Morale ? Où est l'Egalité, s'il manque Dieu et sa justice ? Où est la Fraternité, si l'on corrompt la Charité évangélique ? Qu'importe : dans l'esprit des révolutionnaires, ces mots ont force de Loi, et s'ils ne se retrouvent pas dans le réel, alors il faut forcer le réel à les accepter : « Nous ferons un cimetière de la France plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière<sup>13</sup> », disait en ce sens Carrier.

Cette France nouvelle, cette patrie des Droits de

l'Homme s'est répandue dans l'Europe entière grâce à Napoléon, digne fossoyeur de la « France des vertus », comme se plaît à l'appeler Jean de Viguerie. Les deux guerres mondiales, et surtout la première, ont achevé d'enterrer ce qu'il restait de la Douce France, en donnant l'illusion qu'on se battait pour le Drapeau d'abord, puis pour l'Humanité. C'est décidément dans le massacre de ses enfants que la patrie républicaine aime à se régénérer.

Alors que faire devant ce constat somme toute déprimant ? Se résigner, baisser les bras ? Se recroqueviller sur soi-même en attendant la fin des temps ? Certes non. La France, la Patrie, vit dans nos familles, dans nos foyers, dans nos paroisses et les écoles qui enseignent aux enfants l'amour de Dieu et de la France, car les deux sont liés. On ne peut être réellement français si l'on n'est catholique, et puisque nous sommes catholiques en France, on ne peut être réellement catholique sans l'amour de notre Patrie, qui s'incarne dans une terre, dans des vertus, dans des hommes et dans une histoire. « La France se relèvera chrétienne, ou ne se relèvera pas<sup>14</sup>. »

R.J.

*Pour découvrir et approfondir :*

- Sur la notion de patrie et de nation : Saint Th. d'Aquin, *De regno*.
- Sur la patrie française : Jean de Viguerie, *Les deux patries*.

<sup>1</sup> St Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa, IIae, qu. 101a

<sup>2</sup> *Discours sur la vocation de la nation française*, prononcé le 14 février 1841 par le père dominicain Henri-Dominique Lacordaire dans la cathédrale Notre-Dame de Paris

<sup>3</sup> Depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

<sup>4</sup> Poèmes épiques des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles

<sup>5</sup> *La chanson de Roland*

<sup>6</sup> Testament de Saint Rémi

<sup>7</sup> Horace, Acte II, scène 3

<sup>8</sup> *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte*

<sup>9</sup> La Motte le Vayer

<sup>10</sup> Saint-Evremond

<sup>11</sup> *Les deux patries*

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> Jean-Baptiste Carrier, député de la Convention, en 1793

<sup>14</sup> Cardinal Pie, Lettre pastorale du 15 oct. 1873

# Les trois Ave Maria

Le coin  
des  
jeunes

**M**a chère Bertille,

En ce temps de rentrée, je voudrais te parler de cette magnifique dévotion des Trois Ave Maria. Une dévotion de plus, penseras-tu peut-être... Non pas une de plus mais LA dévotion qu'il ne faut jamais abandonner...

Cette pratique<sup>1</sup> a été révélée au XIII<sup>e</sup> siècle par la Reine du Ciel à sainte Mechtilde pour obtenir infailliblement la grâce de la persévérance finale et de la bonne mort. Saint Antoine de Padoue, saint Léonard de Port-Maurice, saint Alphonse de Liguori, saint Jean Bosco et le Padre Pio l'ont tous encouragée et même parfois donnée comme pénitence. Le Pape saint Pie X l'a indulgenciée et a accordé sa bénédiction apostolique à tous ceux qui l'ont adoptée.

La prière en elle-même consiste à réciter matin et soir avec dévotion trois Je vous salue Marie selon une méthode qui nous conduit à chaque personne de la Trinité en nous faisant entrer en contemplation des attributs divins de puissance, de sagesse et de miséricorde.



- En l'honneur du Père qui vous donne sa Puissance (Je vous salue Marie...)
- En l'honneur du Fils qui vous donne sa Sagesse (Je vous salue Marie...)
- En l'honneur du Saint-Esprit qui vous donne sa Miséricorde (Je vous salue Marie...)

O Vierge Marie, ma bonne Mère, préservez-moi du péché mortel pendant cette journée / cette nuit.

Par le premier Ave en l'honneur de la Toute Puissance divine, nous demandons à notre Père du Ciel de laisser Notre-Dame venir nous assister, nous reconforter et chasser loin de nous le démon.

Par le deuxième Ave nous implorons la sagesse de Dieu le Fils afin que Notre-Dame remplisse notre âme à l'heure de notre mort des lumières de la foi et de la science, et que nous soyons protégés contre toute ignorance et toute erreur.

Par le troisième Ave nous invoquons le Saint-Esprit afin que notre Maman du ciel soit présente à l'heure de notre mort pour répandre en notre âme la suavité du Divin Amour afin de triompher des douleurs et de l'amertume de la mort au point de les voir se changer en douceurs et allégresses<sup>2</sup>.

Pureté de l'âme et pureté du corps, assistance à l'heure de notre mort. Que demander de plus ?

- « Et si je dis déjà mon chapelet quotidien, cela ne suffit-il pas ? », me diras-tu...

Sans aucun doute la prière du chapelet est très puissante mais le but n'est pas le même. Le rosaire et les Trois Ave se complètent et préparent l'un à l'autre. Les Trois Ave possèdent une puissance interne qui ouvre le cœur afin que nous vivions toujours davantage en union avec Notre-Dame et travaillent le cœur avec une énergie toute divine.

- « Pourquoi « préservez-moi du péché mortel » ? Je n'en fais pas/plus ? »

N'oublie jamais que personne n'est à l'abri du péché, et que bien souvent celui qui commence à penser qu'il en est loin est tout proche d'y tomber. Nous ne sommes pas vertueux par notre force mais par celle de Dieu car nous ne pouvons rien sans lui. C'est pourquoi il est capital de toujours implorer son aide mais aussi de le remercier de ses grâces en honorant sa Mère.

Au quotidien, cette pratique se révèle être une véritable arme contre la pornographie et ses ravages. Nombreux sont ceux qui témoignent que cette récitation quotidienne a été pour eux comme un bouclier et que toutes les tentations malsaines se sont enfuies.

« Qui sauve une âme, sauve la sienne » dit saint Augustin. Tu as là un moyen d'apostolat très aisé ; n'hésite pas à en parler à tous ceux que tu rencontres. La dévotion à la Sainte Vierge est encore très >>>>

>>> sensible en bien des cœurs et la distribution de cette simple image<sup>3</sup>, accompagnée de tes prières, sauvera de nombreuses âmes.  
 N'hésite pas à honorer notre maman du ciel par cette invocation : « Lys blanc de la Trinité, rose éclatante qui embellit le ciel, protégez-nous<sup>4</sup>. » et Notre-Dame, sans nul doute, répandra ses grâces en profusion.  
 Je te laisse, ma chère Bertille, en te confiant tout spécialement à Notre-Dame,

Le coin  
des  
jeunes

Anne

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : *Manuel complet de la dévotion des trois Ave Maria* – P. J-B de Chémery

<sup>2</sup> Sainte Mechtilde – Livre de la grâce spéciale

<sup>3</sup> Envoi sur simple demande d'images à offrir sur le site <https://sanctuaire-trinite.com/priere-des-trois-ave/>

<sup>4</sup> Révélation à sainte Gertrude la Grande

## De fil en aiguille

### Le porte-plateau



Chères couturières,

Vous aussi avez rapporté de vos vacances provençales un joli tissu fleuri par des lavandes, ou parsemé de cigales ou d'olives ? Voici un petit projet pour décorer votre cuisine et y semer la joie des contrées sublimes par le soleil ! Une remise au travail en douceur ou un premier projet pour vous lancer avec les bonnes résolutions prises pour la nouvelle année ?

Bonne couture !

Atelier couture

<https://foyers-ardents.org/category/patrons-de-couture/>

## 26 octobre, dernier dimanche d'octobre – Fête du Christ-Roi

Par son encyclique du 11 décembre 1925, le Pape Pie XI déclarait que le laïcisme était directement opposé aux droits de Dieu et de son Christ sur les personnes et sur les peuples. Aussi institua-t-il cette nouvelle fête, couronnement de tous les mystères par lesquels Jésus-Christ a établi ses pouvoirs royaux, et célébrée à la veille de la Toussaint en chantant la victoire du Christ. « Tout a été créé par le Christ, pour le Christ, il est « Roi des rois, Seigneur des seigneurs, vivant dans les siècles. »



## 9 octobre : saint Jean Leonardi

Né en Toscane vers 1541, il consacra sa vie ecclésiastique à catéchiser les enfants et les jeunes et à les prémunir contre l'hérésie protestante qui menaçait l'unité de l'Eglise.

« Nous vous prions, Seigneur, de faire en sorte qu'entraînés par l'exemple de votre confesseur, nous nous étudions à professer ce qu'il a cru et à mettre en œuvre ce qu'il a enseigné. »



# L'esprit familial : gratitude et respect

Le coin  
des  
jeunes

**D**ernièrement, Jean, mon ami, me confiait avec un air dépité : « Ah ! Si tu savais, mes parents sont totalement à la masse. Ils n'ont toujours pas compris comment fonctionne *WhatsApp* ! Et quand je leur parle d'Intelligence Artificielle, ils restent arc-boutés sur leurs positions. J'ai l'impression que je ne les changerai jamais. »

Mais, au fond, pourquoi vouloir les changer ? Pourquoi donc exiger d'eux qu'ils se conforment à ces nouveautés technologiques ? Certes, elles présentent des intérêts pratiques qui facilitent un certain nombre de choses dans la manière de communiquer, mais elles ne présentent pas non plus que des avantages, loin de là !

Pourquoi donc éprouver cet esprit de condescendance envers les générations qui nous précèdent ? Parce que le monde le décrète ainsi. Le progrès se définit aujourd'hui uniquement dans sa composante matérielle. De nos jours, il n'est plus question de progrès dans la vie intellectuelle et encore moins dans l'exercice de la vertu. Le critère de progrès de nos sociétés matérialistes jusqu'à la moelle, ce sont les évolutions technologiques. Si donc vous n'êtes pas à la remorque de ces nouveautés, vous êtes considérés comme des parias. A titre d'exemple, en dix-huit ans, nous sommes passés de l'*iPhone 1* à l'*iPhone 17* qui sort en ce moment-même. Les réseaux sociaux n'ont cessé de se développer avec notamment l'apparition de *Tik Tok* en 2019 qui ne brille pas par ses contenus.

Ce que nos parents nous ont transmis avant tout, c'est la vie mais aussi la vie intellectuelle et l'exercice de la vertu. Tel est le rôle de l'éducation. Dans son opuscule *L'esprit familial* écrit en 1910, Mgr Delassus s'exprime ainsi sur l'évolution morale des familles : « Peu d'idées fixes et beaucoup d'idées errantes, des sentiments très vifs et point de sentiments constants, l'incrédulité aux devoirs et la confiance aux nouveautés, des idées décidées et des idées flottantes, l'assertion au milieu du doute, la confiance en soi-même et la défiance d'autrui, la science des folles doctrines et l'ignorance des opinions des âges : tels sont les maux du siècle. La coutume étant détruite, chacun se fait des habitudes et des manières selon son naturel. Déplorables époques que celles où chaque homme pèse tout à son propre poids, et marche, comme dit la Bible, à la lumière de sa lampe. »

Mgr Delassus continue en précisant qu'il y avait autrefois dans chaque famille un caractère propre qui la distinguait. Chacune d'entre elles possédait un livre de raison. Ce livre s'appelait ainsi parce que l'on y rendait raison à ses enfants et aux générations à venir de la position de la famille, de ses antécédents, de ses travaux, des idées et des sentiments qui l'avaient guidée dans le chemin de la vie, des coutumes qui assuraient la transmission des mêmes sentiments ainsi que des vertus. Le livre de raison était divisé en trois parties qui répondaient aux phases de l'existence : le passé avec la généalogie qui maintient la mémoire des ancêtres, le présent avec le journal qui recense les événements du ménage actuel et l'avenir que sont les enseignements laissés par les parents et les ancêtres à leurs enfants et petits-enfants. Ces enseignements étaient des recommandations morales. Voici ce qui constituait l'esprit familial, jadis. Ainsi, par ce livre de raison, les familles cherchaient le perfectionnement dans la vertu des générations futures et ainsi de suite de génération en génération, loin des codes mondains.

La gratitude envers nos parents et nos grands-parents vient de la reconnaissance que nous leur devons pour ce qu'ils nous ont transmis. Loin de nous enfermer sur nous-mêmes ou dans notre auto-suffisance, elle nous place dans un climat de dépendance, d'écoute et de vérité. Elle oriente notre esprit vers le bien qui nous a été fait et qui nous est encore fait. Elle nous remplit de joie pour tout le bien reçu.

La gratitude nous fait donc réaliser que tout le superficiel véhiculé par le monde n'est pas un critère de reconnaissance que nous devons à nos parents. Ainsi, s'ils se désintéressent des modes et du progrès matériel bien plus facilement que nous, c'est-à-dire de tout ce qui fluctue et ne se transmet pas, nous les remercions de s'être concentrés sur l'essentiel qu'ils nous ont transmis et que nous devons, à notre tour, transmettre aux générations futures.

En définitive, la gratitude impose le respect !

Laurent

**M**on Enfant, aujourd'hui, c'est d'un sujet délicat et bien mal compris dont je voudrais te livrer le secret, comme belle-fille et comme belle-mère.

Une certaine image caricaturale a édifié les rapports belle-mère, belle-fille en oppositions conflictuelles, le plus souvent au détriment des belles-mères. Ce n'est pas l'esprit chrétien.

Lorsque la mère de ton époux l'a mis au monde, elle lui a donné tout son amour, son dévouement, la tranquillité de ses nuits. Veilles, peines, renoncements quotidiens à sa volonté, à ses projets, à une activité aimée peut-être, ou à des passions légitimes. Elle en a fait ce que tu aimes en lui, l'éducation que tu admires, les qualités qu'elle a développées et les défauts qu'elle a combattus.

*Ne l'oublie pas.*

Le jour de votre mariage, elle a accepté, dans une peine cachée et des pleurs silencieux, qu'une autre femme soit désormais la référence, la source de joies de son fils, qu'elle t'a offert généreusement. A l'image de Notre-Dame qui a donné son Fils aux hommes, sachant comme elle que son enfant ne lui appartenait pas.

Qu'il lui était simplement confié, pour partir...

*Ne l'oublie pas.*

Pour ces dons et parce que Dieu nous commande d'honorer notre père et notre mère, de même ceux de ton époux, tu dois veiller à ne pas la contrarier, ni la peiner. Si elle te semble difficile à vivre, prends pour exemple sainte Jeanne de Chantal, veuve, qui a supporté un beau-père despotique et immoral et lui a valu ainsi une fin chrétienne.

Que connais-tu de ses douleurs, de ses chagrins ? Reste un instrument de paix, ne provoquant pas de disputes ou de ressentiments, évitant de donner ton avis pour ne pas diviser ses enfants ni les liguier contre elle.

*Ne l'oublie pas.*

Son amour pour son fils reste profond. Veille avec délicatesse à lui laisser assez de temps lors des vacances ou des visites, à savoir leur ménager des moments à eux pour se retrouver comme avant. Elle t'en sera reconnaissante.

Il existe un équilibre à trouver entre vos deux familles, plus complexe en cas d'éloignement ou de fratrie plus importante l'une que l'autre, respectant les vertus de justice, de charité, pour une paix durable et pour vos enfants qui appartiennent à deux lignées.

Si ta belle-mère a été attentive à cela avec sa propre belle-mère, fais comme elle. Si elle a été trop égo-centrique, se manifestant peu ou ne voyant que ses projets avec son noyau amical ou familial, fais mieux qu'elle. Dieu te le commande.

*Ne l'oublie pas.*

Ta belle-famille existe avant que tu ne t'y présentes. Depuis des générations elle a intégré d'autres « valeurs ajoutées », comme ta famille, donc en y entrant, ne sois pas excessivement sur tes gardes, créant ainsi un malaise.

Comme ta famille également, elle a ses défauts certes mais aussi ses richesses, son histoire, ses coutumes. A toi de les intégrer, de t'y intéresser. Tu dois lui faire honneur (tu honoreras...) et pouvoir transmettre à vos enfants l'histoire paternelle dont tu prends le nom.

*Ne l'oublie pas.*

>>>

>>> Elle peut te montrer la route par laquelle elle est passée et qui l'a mûrie, lui donnant cette expérience de la vie, le recul sur les événements et les émotions. Ne doute pas des services qu'elle peut te rendre selon ses capacités, lors des vacances, des naissances, des difficultés de la vie. Parfois, d'un mot bienveillant, vif, ou plus doux, selon son tempérament, elle peut deviner une difficulté et te permettre d'y voir clair ou de la résoudre alors même que tu ne voyais rien. Sache alors recevoir ce qui est pour ton bien, avec reconnaissance.

*Ne l'oublie pas.*

Si elle n'a pas de fille, sois-en une pour elle, afin de tempérer la rudesse des garçons ou leur manque de discernement des petites choses blessantes ou au contraire prévenantes.

Dans sa vieillesse, si la solitude survient avec la nécessité d'être assistée, voire accueillie, ouvre ta porte et ton cœur généreusement. Que de beaux exemples de tendresse de belles-filles, répondant à leur vocation féminine de répandre paix et joie autour d'elles.

Tu seras un bel exemple préparant ainsi une place au Ciel à tous, dans la charité.

*Alors va.*

*Jeanne de Thuringe*

Toujours disponibles : deux ouvrages sont publiés par « Foyers Ardents »



- **Le Petit catéchisme de l'éducation à la pureté** du R.P. Joseph : 5 € le livre.

+ frais de port : 2,32 € (1 exemplaire) ; 4,64 € (2 ou 3 exemplaires) ; 6,96 € (4 à 6 exemplaires) ; 9,28 € (7 à 9 exemplaires) ; offerts à partir de 10 exemplaires. Librairies, procures : nous consulter.

- **Le Rosaire des Mamans** : 6 € le livre.

+ frais de port : 4,64 € (1 ou 2 exemplaires) ; 6,96 € (3 ou 4 exemplaires) ; 9,28 € (5 à 9 exemplaires) ; offerts à partir de 10 exemplaires. Librairies, procures : nous consulter.

<http://foyers-ardents.org/abonnements/>

<https://www.helloasso.com/associations/foyers-ardents/boutiques/le-petit-catechisme-de-l-education-a-la-purete-du-r-p-joseph-1>

N'hésitez pas à en profiter et à les offrir autour de vous !

Vous pouvez régler directement votre abonnement ou vos commandes par carte bancaire (sans frais supplémentaires) :

<https://www.helloasso.com/associations/foyers-ardents>



# Nos parents dans la vieillesse et la maladie

Oui, je le  
veux

**N**os père et mère sont ceux qui nous ont transmis la vie. C'est d'eux que Dieu s'est servi pour nous donner une âme et une intelligence, et nous leur devons la vie de la grâce par les sacrements, l'instruction de la religion et l'éducation de la vraie vie chrétienne.

L'honneur et les égards que nous témoignons à nos père et mère procèdent de l'amour que nous avons pour eux, c'est-à-dire un sentiment sincère et profond de l'âme. Nous les honorons lorsque nous prions pour eux et que nous mettons tout en œuvre pour qu'ils soient aimés de Dieu.

## Aimer nos parents d'un amour de charité

Durant notre enfance, nos parents nous ont appris à les respecter, à leur obéir, exactement selon le modèle de l'amour de tout baptisé pour Dieu le Père. Cela nous est devenu naturel, même si notre pauvre nature humaine se cabre parfois, nous aimons nos parents et leur obéissons. Aimer celui qui nous aime est facile.

Parlons plus précisément de nos parents vieillissants, que nos yeux d'adultes découvrent sous un jour plus réaliste qu'au temps de l'enfance, avec leurs qualités, mais aussi quelques défauts de caractère ou de mauvaises habitudes acquises avec le temps. Qui peut se vanter d'être parfait ? N'ai-je pas, moi-même, un certain poids d'imperfections à tirer quotidiennement ? Mais Dieu commande que l'on aime en toute circonstance. Il y a une différence entre l'amour qui est un acte de la nature, et la charité qui est le fait de la grâce. Or ce n'est pas le simple amour que nous commande la loi évangélique, mais l'amour de charité. Et ce n'est que l'amour de charité qui nous mène vers notre fin dernière ; nous pouvons, si nous le voulons, aimer tous les hommes de cet amour qui provient de la nature, mais nous n'en retirerions aucun avantage pour la vie éternelle.

Pour pratiquer l'amour de charité, il nous faut discerner l'homme de ses défauts, aimer l'homme et détester le péché qui est en lui, un peu comme le médecin aime le malade et hait la maladie. L'amour de charité nous demande d'aimer l'autre comme Dieu l'aime.

Grâce à Dieu, nous gardons cet attachement de

l'amour naturel pour nos parents, mais avons à enrichir cet amour en les entourant de toute notre affection, de tous nos soins, sans perdre de vue leur bien supérieur en toute chose, à savoir le bonheur du Ciel.

Nos devoirs d'enfants adultes, vis-à-vis de nos parents âgés, sont à la fois affectifs, matériels et spirituels.

## Devoirs affectifs

Où qu'ils soient, nos parents auront besoin d'être visités, entourés très régulièrement, et cela d'autant plus s'il ne reste qu'un seul parent. Vieillir n'est pas toujours chose simple, ni pour nos parents qui perdent peu à peu leurs forces, ni pour nous qui devons composer entre leurs sautes d'humeur et leur entêtement. Parfois nos parents sont mieux enclins à écouter d'autres que leurs propres enfants. Il nous faut alors avoir recours à un peu d'humour, de gentilles taquineries pour désamorcer les tensions, dédramatiser une situation, sans se moquer ni minimiser leurs inquiétudes.

L'âge et la maladie accentuent souvent les traits de personnalité de manière désagréable. Par exemple, une personne irritable se mettra facilement en colère, tandis qu'une personne impatiente deviendra autoritaire et impossible à satisfaire. Malheureusement, les principales victimes des personnes âgées sont leurs proches.

Essayons alors d'identifier la cause de leur agacement : douleurs chroniques, pertes d'amis, troubles de la mémoire... Tâchons de ne pas prendre la colère personnellement, de voir le côté positif des choses tout en prenant du recul sur l'aspect négatif. Prenons quelques instants pour nous aérer, ou pour nous défouler en faisant quelque chose d'autre. Parfois les parents s'en prennent à l'enfant adulte qui leur témoigne le plus de douceur, car ils se sentent en sécurité pour le faire. Ils ne maltraitent pas leur fils ou leur fille, mais expriment plutôt leur frustration en s'en prenant à eux. Essayons alors de leur expliquer gentiment la peine que cela nous fait, et éloignons-nous de la situation pour faire comprendre que certains comportements ne sont pas >>>

>>> acceptables. Souvent, il est efficace de pratiquer la vertu opposée au défaut : colère/douceur, paresse/courage, tristesse/joye.

### Devoirs matériels

Tant que notre parent peut rester seul chez lui, nous veillerons à ses différents besoins matériels (aspects pratiques du logement et des objets, confort, ménage, courses, soutien financier, administratif, rendez-vous médicaux, transport...). Le mieux est, sans aucun doute, de le laisser le plus longtemps possible dans son cadre habituel, avec ses affaires personnelles et ses repères. Mais viendra bien assez vite le manque d'autonomie.

S'il ne peut plus rester seul chez lui, il faudra l'aider à envisager d'autres solutions qui pourraient lui convenir autant qu'au reste de la famille (accueil chez l'un de ses enfants, maison de retraite, hospitalisation...), en s'organisant pour qu'il y ait des visites familiales régulières et pas trop fatigantes, car se sentir entouré des siens est surtout ce qu'il reste comme joie pour le parent âgé.

### Devoir spirituel

La plus grande des charités est, autant que cela nous est possible, le salut de l'âme de nos parents en leur offrant les meilleures conditions en vue d'atteindre leur salut éternel. L'amour du prochain doit toujours avoir pour motif l'amour de Dieu. La joie, la générosité et la paix sont trois moyens pour préparer les âmes.

La bonne humeur est source de joie profonde. Mais la bonne entente est difficile s'il n'y a pas quelqu'un qui répande ou entretienne un climat de bonne humeur, particulièrement quand surviennent les frictions. Il semble que la joie touche l'âme et la prédispose mieux à se tourner vers Dieu. Commençons donc par sourire, par donner nous-mêmes de notre joie chrétienne pour élever l'âme de nos parents âgés, car la joie est contagieuse ! Dans l'épreuve de la maladie ou de la vieillesse, donnons-leur la joie courageuse de l'acceptation dans l'offrande. « *Ce que veut*

*l'homme, ce n'est pas une attention vague ; c'est un amour qui le renouvelle<sup>1</sup>. »*

La générosité dont l'effort essentiel est de sortir de soi pour être aux autres. Il y a un arrachement à faire de tout ce qui, dans notre vie, peut nous replier sur nous-même. Donnons donc cet exemple du don de nous-même, sans compter nos heures, pour redresser ou maintenir cette âme qui, bientôt peut-être, se présentera au Tribunal divin ; conduisons-la au prêtre pour une confession régulière, une extrême onction qui redonne force et courage à l'âme autant qu'au corps (même sans être à l'article de la mort). Disons notre chapelet ensemble, ou faisons de temps à autre une petite lecture simple qui stimulera des élans du cœur. « *La générosité chrétienne, appuyée sur la vertu de force et s'épanouissant dans la charité, nous porte, dans les grandes et petites circonstances, à rechercher sans éclat, sans retour sur nous-même, avec ardeur et persévérance, le bien et le bonheur des autres<sup>2</sup>. »*

« *La générosité est l'inspiratrice de la délicatesse, des égards et prévenances. Elle est génératrice de confiance, de joie. Rien de grand, ni de fécond ne se réalise sans elle<sup>1</sup>. »*

La paix que l'on surnomme « porte du Ciel » ! Aidons nos parents à gagner cette paix qui apporte la sérénité aux âmes saintes. Il nous faut tout mettre en œuvre pour que leur âme soit dans les meilleures dispositions possibles au moment de paraître devant Dieu. Que tout soit non seulement en ordre par le sacrement de pénitence et une contrition aussi parfaite que possible (et cela se prépare doucement, sérieusement, avant la venue du prêtre), mais aussi par le pardon. Comment pourrait entrer au ciel une âme qui n'a pas pardonné, qui n'a pas fait la paix avec ses semblables ? Il faut absolument encourager nos parents à pardonner tout grief, toute injustice ou insulte, qu'ils en soient auteurs ou victimes. On pourra proposer une visite ou un appel téléphonique pour encourager à un pardon mutuel sincère et définitif, tout parti s'en sortira bien >>>

Oui, je le  
veux



>>> soulagé ! Disposons-les enfin avec douceur à sacrifier à l'amour de Dieu leurs attaches, leurs défauts de caractère, leur amour propre et toutes leurs passions passées.

Et nous, encore loin du grand âge, quels vieux parents serons-nous pour nos enfants ou notre entourage ?

La vie conjugale a, pour nous, époux catholiques, le grand avantage d'avoir à travailler quotidiennement les vertus chrétiennes. Pour l'amour de Dieu, et l'un pour l'autre, nous combattons pour désherber nos défauts, éradiquer nos germes de vices afin de plaire à Dieu en favorisant l'humilité, la patience, le respect, nous rendant plus agréables l'un à l'autre. Nous essayons, chaque jour, de travailler sur nous-mêmes pour progresser ensemble, avec certes quelques chutes régulières, mais, nous encourageant l'un l'autre, nous nous relevons inlassablement pour avancer encore.

Autre chose qui nous motive aussi, c'est l'exemple que nous donnons à nos enfants. Évi-

tons de râler, de critiquer notre prochain. Tâchons de traiter les autres comme nous aimerions qu'ils nous traitent, faisons preuve de discrétion, d'humilité ou de courage persévérant selon les situations. Prions ensemble, acceptons la volonté de la Providence avec patience et résignation... Le Bon Dieu ne nous demande rien d'impossible, acceptons de voir vieillir nos parents en leur apportant tout ce que nous pouvons jusqu'au bout de leur vie terrestre, et travaillons à être des vieillards les moins pénibles possible pour le bien supérieur de tous.

A notre fin sur terre, du haut du Ciel, nos parents sauront nous encourager dans les difficultés, et nous remercier de toute l'affection et des attentions dont nous les aurons honorés.

Sophie de Lédighen

<sup>1</sup> Etienne du Bus de Warnaffe

<sup>2</sup> M. Migneaux - *Pour faire de nos garçons des hommes de caractère*

## Âme légère et préméditation

Fiers d'être  
catholiques !

**L**e samedi 10 mars 1906, pour se conformer à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat votée le 6 décembre 1905, le lieutenant Charles de Rose<sup>1</sup> recevait un ordre de ses supérieurs auquel il répondit ainsi :

*« Je suis désigné pour aller demain porter main forte aux autorités civiles pour l'exécution de l'inventaire de l'église d'Haussonville. Etant d'une famille très chrétienne, ayant plusieurs de mes proches parents prêtres ou religieux, j'ai reçu des principes qui ne me permettront jamais d'enfoncer des portes d'église ou de forcer des coffres-forts de sacristie. Ma décision est irrévocable. Ni moi, ni mes hommes ne porteront la main sur la maison de Dieu. »*

Les conséquences de ce refus d'obéissance du lieutenant de Rose ne se firent pas attendre : il fut mis aux arrêts de rigueur à son domicile dès le 12 mars, puis transféré à Nancy où, comme il n'existait pas de prison militaire, il fut interné à la Maison d'arrêt dans une cellule à côté de celles des voleurs et des assassins.

Au Conseil de guerre, il réaffirma : *« Il y avait préméditation, mais cette préméditation, je vous demande de ne pas la faire remonter à la veille du jour où j'ai été envoyé à Haussonville, mais au jour où ma mère m'a appris à prier Dieu à genoux en joignant les mains. »*

Il fut mis pour trois ans en « période de non-activité » et ne fut réintégré dans l'armée que le 25 mars 1909. *« Au point de vue de ma conscience, je ne peux dire à quel point j'ai l'âme légère. Je ne regrette rien, pas même les ignominies de la prison. »* Il employa utilement ces années en se spécialisant dans la fabrication des moteurs à explosion, des automobiles et avions. Science qui lui sera bien utile quand en 1916 il deviendra commandant de l'aéronautique française !

<sup>1</sup> Jean-Pierre Dumond - *Le commandant de Rose, créateur de l'aviation de chasse – Héros méconnu de la grande guerre 1876-1916*

# Honneur à nos parents

Haut les  
cœurs

Toute la famille est agenouillée devant la statue de la Vierge qui occupe la place d'honneur sur le buffet. Le petit dernier joue dans un coin avec quelques cubes de bois qui traînaient là. Les plus grands récitent le chapelet avec les parents. Les « je vous salue Marie » s'égrenent lentement. Pendant un court quart d'heure, l'agitation quotidienne cesse et vient s'échouer aux pieds de la Vierge. Avec plus ou moins de ferveur, se tenant plus ou moins droit, articulant plus ou moins bien, la famille récite le chapelet. Le temps semble se mettre en pause quelques instants. Les cahiers d'école sont laissés sur la table, le dîner mijote dans la casserole, le téléphone est silencieux... Seuls les *ave* rythment le temps. Les mystères divins, comme des bannières familiales, processionnent dans notre âme. Avant chaque dizaine, les enfants donnent parfois une intention de prière qui leur tient à cœur. C'est la Communion des Saints. On prie pour le voisin, la maîtresse, la mère titulaire, la nouvelle élève, la famille de convertis, l'abbé, les cousins, les amis, pour papa et maman, pour le pape, l'Eglise, la France. Pour les défunts aussi. Nos chères âmes du Purgatoire... Près de la statue de la Vierge, les visages souriants des images « in memoriam » nous regardent. Les petites images sont des fenêtres sur mille souvenirs qui animent les visages figés sur le papier. On entend le rire de bonne-maman, son doux regard, ses petites attentions. Ses précieux conseils aussi. On revoit sa silhouette, mantille sur ses cheveux blancs comme neige, pieusement recueillie à la messe. Et le chapelet qui, souvent, coulait entre ses doigts fatigués. Une petite voix ouvre la cin-

quième dizaine. « *Nous dirons cette dizaine pour bonne-Maman.* »

La petite, malgré ses sept ans, conserve jalousement le souvenir précieux de son arrière grand-mère, sa bonne-maman, partie vers le Père, il y a deux ans déjà. Après tout, n'est-ce pas un de nos premiers devoirs que d'honorer nos parents ? Sous le regard de la Providence, ils nous ont donné la vie, en s'engageant dans le mariage, en nous donnant naissance, en nous portant sur les fonds

baptismaux. Et bonne-maman, si elle n'avait pas dit « oui » à bon-papa, où serions-nous ? Et bon-papa, s'il ne nous avait donné l'exemple du travail, de l'étude et de la formation, qu'aurions-nous aujourd'hui ? Si tous les deux n'avaient pas fait de Dieu le centre de leur vie, de leur choix, de leurs préoccupations, que ferions-nous aujourd'hui ? S'ils n'avaient pas fait de la Tradition et de la Vérité les piliers de l'éducation de leurs enfants, que penserions-nous aujourd'hui ? S'ils n'avaient pas suivi Monseigneur Lefebvre malgré les sacrifices, à quelle messe assisterions-nous aujourd'hui ? Quel catéchisme professerions-nous ?

Honorer son père et sa mère... Honorer ceux qui

exercent une autorité sur nous... Ce commandement vient percuter notre époque moderne. De plus en plus, les générations se détestent. On rejette l'autorité. On méprise l'héritage civilisationnel et chrétien de nos aïeux tout en dilapidant l'héritage matériel qu'ils nous ont laissé. On dit souvent qu'il faut trois générations pour détruire une famille. La première construit, la deuxième profite, la troisième dilapide, ayant perdu le sens de l'effort, du sacrifice et de l'honneur. >>>



>>> Combien de générations faudra-t-il pour détruire la Chrétienté et la France ? Cinq ou six, depuis 1918, point de bascule de l'Europe dans la décadence après avoir sacrifié sa courageuse jeunesse ? Il n'est pas certain que beaucoup de générations suivront l'actuelle avant que la France ne change de visage. Peut-être est-elle la dernière... La natalité s'effondre, le pays sombre dans le déclassement sur tous les plans, économique, culturel, diplomatique, la guerre civile guette notre avenir, les églises sont vides quand elles ne sont pas détruites par les pelles mécaniques ou les pyromanes.

Mais Dieu est bon ! Haut les cœurs, car au milieu des ruines, des îlots de chrétienté se dressent, comme les clochers de nos campagnes qui sonnent l'angélus pour continuer d'annoncer à contretemps la Bonne Nouvelle du salut. Des familles portent encore la croix, autour du cou, mais surtout dans leur cœur. Leurs membres sont fiers de porter la croix, leur étendard, ce signe de contradiction face au monde. C'est dans leur sein que Dieu trouve ses derniers amis privilégiés, les dernières vocations, si peu nombreuses, mais si précieuses, pour continuer de donner le Bon Dieu aux hommes. Ces îlots de chrétienté n'existeraient pas sans le courage de certains pères et mères de famille, qui après 1962, firent le choix de la Tradition, qui malgré le monde moderne, décidèrent de rester fidèles au Christ et à ses

commandements, quoiqu'il en coûte. Ils sont nos parents. Honneur à eux ! Honneur selon les hommes, mais surtout, honneur selon Dieu.

Certains ont déjà quitté ce monde pour l'Au-delà. Leurs visages se découvrent entre les pages de nos missels ou sur le buffet, à côté de la statue de la Vierge. Leur souvenir vit dans nos cœurs et dans nos intentions de prières. Car nous connaissons notre catéchisme, nous ne canonisons pas nos parents en les mettant au Ciel trop vite, souvent d'abord pour soulager notre sensibilité. Non, nous prions pour eux, pour que Dieu leur pardonne leurs péchés, qu'Il purifie leurs âmes comme l'or dans le creuset de l'orfèvre pour être lavé de toute impureté, puis, qu'Il les libère du Purgatoire et les emmène au Ciel. Jusqu'au bout, jusqu'à notre propre mort, nous les honorerons, par nos prières, par leur souvenir que nous entretiendrons, par leurs images que nous garderons précieusement.

Honneur à nos parents ! A nos grands-parents ! A nos ancêtres ! A nos prélats, nos prêtres, nos pères, nos saints !

Louis d'Henriques

Vous souhaitez faire découvrir votre revue à vos amis, familles, ou prêtres et communautés religieuses ? N'hésitez pas !  
Découpez, recopiez ou photocopiez ce coupon selon le nombre nécessaire et faites-le nous parvenir :

### FOYERS ARDENTS

2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

Je souhaite faire envoyer un numéro de FOYERS ARDENTS à :

M, Mme, Mlle.....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Adresse mél (important pour les contacts) : .....

De la part de (facultatif) : .....

Je participe aux frais d'expédition de ces numéros : Participation libre à partir de 5€

J'inclus mon règlement par chèque à l'ordre de : Foyers Ardents

Ou je règle par CB sans frais sur : <https://www.helloasso.com/associations/foyers-ardents>

# Tu honoreras ton père et ta mère

La Cité  
catholique

**P**our les fils et les filles d'Adam, honorer son père et sa mère ne va certainement pas de soi. C'est pourquoi Dieu a jugé que nous avions besoin d'un commandement sur ce sujet. Avec la vie, en effet, nos parents nous ont transmis ce goût pour l'indocilité, qui poussa Adam et Eve au premier péché contre Lui. Ayant Lui-même éprouvé l'ingratitude de ses créatures à son égard, Il se devait de prémunir contre ce péché des autorités souveraines que sont père et mère, lequel se manifeste en chacun dès l'enfance. D'autant plus que cette tendance à ne pas les honorer, l'enfant la reçoit ipso facto de ses propres parents qui sont eux-mêmes soumis au péché, alors qu'Adam et Ève naquirent du Père Céleste parfait.

## Enfants, honorez vos parents

Il y a donc quelque chose de vital pour l'espèce en cette nécessité de transmettre, de génération en génération, en même temps que la vie, cette vertu d'obéissance que produit chez l'enfant le fait d'honorer son père et sa mère. Il s'agit en effet de contrevenir à l'un des fruits les plus amers de la nature blessée de l'homme. Pour mesurer ce que coûta au Fils Rédempteur la réparation d'une telle faute, il suffit de songer à cette parole décisive de saint Paul aux Hébreux [5 :8-9], que rappelle bien à propos le nocturne du *Vendredi Saint*, que tout Fils de Dieu qu'il est, le Christ « a dû apprendre ce que c'est qu'obéir par ses propres souffrances ». Il fallait cela pour qu'au terme de sa vie, il devînt, pour tous ceux qui lui obéissent, cause de salut éternel, Dieu l'ayant institué grand prêtre selon l'ordre de Melchisédech.

Ce respect des parents constitue une loi morale naturelle, respectée dans toutes les cultures païennes, et l'on voit partout que les crimes les plus abominables sont ceux du *parricide* et du *matricide*. L'enfant doit donc honorer ses parents pour que la Loi de Dieu soit transmise de génération en génération, et que l'espèce survive à toutes les tribulations. Cependant, pour les catholiques, cette nécessité de respecter ce quatrième commandement se double d'un autre effet : l'enfant doit honorer ses parents pour que soit transmise la pos-

sibilité du salut de chacun, fruit de la Croix, de génération en génération.

On comprend dès lors pourquoi Satan, assassin des âmes depuis le commencement, a toujours poussé les hommes à l'enfreindre, en jouant sur toutes les cordes à sa disposition. Puisque par le péché originel, tout enfant découvre en lui une tendance spontanée à résister à l'obéissance et au respect qu'il doit à ses parents, ce commandement implique et sous-entend un devoir d'éducation de leur part, comme de la part de toute personne détentrice d'autorité dans la cité. Ainsi, comme il y a de mauvais enfants, il y a de mauvais parents. Comment, dès lors, un enfant qui perçoit que ses parents sont ouvertement pécheurs peut-il les honorer ? Un premier risque est alors que l'enfant honore le péché de ses parents en croyant les honorer eux-mêmes, et ainsi se perde à son tour, par la simple raison de son imitation. Un deuxième risque est que, confondant ses parents avec le péché qu'il les voit commettre, il cesse, pour de bon, de les honorer eux.

## Parents, honorez vos enfants

La plus grande partie des scénarii proposés par la littérature occidentale se situe dans le sillage de l'un ou l'autre risque. Tant que les nations ont été gouvernées par des chefs catholiques agissant sous l'autorité morale de l'Église, le mal était endigué, en amont, par des lois favorisant la famille, la natalité, l'instruction morale et civique ; en aval, par nombre d'institutions religieuses dont les orphelinats, les foyers d'accueil et des œuvres miséricordieuses de toutes sortes. Mais depuis que les gouvernements obéissent à d'autres maîtres, dont la visée est la fin du règne du Christ sur les sociétés, tout ce qui protégeait la structure familiale classique a été remis en cause : toutes les religions ont été mises sur le même plan, l'autorité des pères de famille a été contestée, le rôle des femmes redéfini, le divorce, l'union libre et la libération des mœurs encouragés, l'individualisme ainsi que le consumérisme plébiscités, et, partout, on a assisté à la naissance de familles dites recomposées, ainsi qu'au triomphe des entreprises dites « de déconstruction ».

>>>

>>> Un certain nombre de lois iniques, contrevenant directement ou indirectement à chaque commandement de Dieu, ont été votées ou sont en cours de l'être, sous des prétextes libertaires fallacieux, comme le droit à l'avortement ou celui à l'euthanasie. D'autres l'ont été, au prétexte de l'égalité, qui ont fait voler en éclat la légitimité de l'autorité et de la verticalité dans bien des domaines. Egalité des sexes, égalité des âges, égalité des genres et des conditions, égalité des droits... Ajoutons à cela l'idolâtrie du progrès, qui a permis la redéfinition de l'éthique au profit de la recherche scientifique sur la philosophie et la morale, ce qui justifia des recherches aussi contestables que celles sur les embryons, à des fins expérimentales, libérales ou commerciales, et permis la GPA et la PMA.

Suivre ce quatrième commandement était déjà compliqué pour des enfants abandonnés, ou bien confrontés à des parents alcooliques, drogués, divorcés, pervers, abusifs, voire incestueux... Mais quel romancier saura aujourd'hui traduire le désarroi d'un enfant élevé par « deux mères » ou bien par « deux pères », face à ce commandement ? Ajoutons à cela la sexualisation des programmes scolaires, l'accès facilité à la pornographie ou à l'ultra violence et au terrorisme sur le web...

### Les hommes de bonne volonté

La faiblesse de la réaction contre l'ensemble de ces lois, dans la majorité du corps social, étonne. On peut l'attribuer, certes, au remarquable travail de propagande effectué par le pouvoir politique. Ou bien à une certaine forme d'érosion, de lassitude devant le constat d'impuissance qu'on tire devant l'évolution des choses. On perçoit bien, de

fait, la dimension satanique à l'œuvre derrière la malignité et l'efficacité de toutes ces refondations sociétales qui touchent même la Constitution. Dans un tel contexte, rien d'étonnant à ce que la violence, sous toutes ses formes, s'empare de la rue et des foyers, après s'être emparée des consciences.

On nous annonce comme à venir un chaos qui est déjà advenu, puisqu'il est précisément organisé par des textes de loi : jusqu'à cette récente proposition condamnant toute critique de la République et de sa laïcité, et donc tout engagement public auprès du règne du Christ-Roi en France, alors que si les choses en sont à ce point, c'est parce

que, précisément, Son règne a été soigneusement aboli. Il n'est pas vain d'affirmer, dès lors, que comme Saturne, cette société finit par dévorer ses enfants. Dieu, dans sa miséricorde, n'abandonne pas cependant les hommes de bonne volonté. C'est une vérité que nous pouvons chacun ressentir à chaque fois que nous nous tournons vers Lui. Et sa grâce est justement proportionnée aux épreuves que nous subissons, aux pénitences qu'il nous faut assumer, collectivement comme individuellement. Cela a été vrai à chaque époque et le demeure aujourd'hui.

C'est cette note de foi et d'espérance que nous devons garder à l'esprit. Il est fondamentalement *Notre Père*, Celui que nous avons à cœur de respecter, comme son Église est notre Mère en Jésus-Christ, que nous ne pouvons qu'adorer d'autant plus que sont abominables les outrages que subissent « les plus petits d'entre les siens ».

G. Guindon



# Le quatrième commandement

Pour les petits  
comme pour  
les grands

L'enseignement de la foi est, en quelque sorte, construit sur quatre piliers. Les piliers sont ce qui soutient l'édifice. Il serait donc dangereux de les supprimer tous, ou même un seul. Ces piliers nous indiquent ce que nous devons croire et faire pour vivre en enfants de Dieu.

Nous pouvons résumer ainsi cet enseignement :

Ce qu'il faut croire : le **Credo**

Ce qu'il faut faire : les **Commandements**

Les secours que Dieu nous donne par sa Grâce pour y parvenir : les **Sacrements**

Ce que nous pouvons espérer de Dieu et Lui demander (la prière) : le **Notre Père**.

C'est par amour que Dieu nous a créés et qu'Il a fait de nous ses enfants. En retour, Il attend que, librement, nous l'aimions. Or, pour l'aimer, il faut faire sa volonté, c'est-à-dire obéir à ses Commandements. Nous pouvons en toute confiance nous soumettre à sa volonté, car nous savons qu'Il nous aime comme un Père et veut toujours notre bien. « *Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements.* » (Jn 14, 15).

## Qu'est-ce que les commandements ?

Après le péché d'Adam et Eve qui ont désobéi à Dieu, la plupart des hommes se sont éloignés toujours davantage de Dieu qui, les voyant devenir de plus en plus mauvais, décida de former son peuple. Le peuple de Dieu, c'est toute l'histoire d'Abraham, Isaac, Jacob et ses douze fils, puis la vie en Égypte, et la sortie d'Égypte avec Moïse.

Trois mois après le départ d'Égypte, le peuple juif se trouvait à camper au pied du mont Sinaï. Moïse, appelé par Dieu, était monté prier tout en haut. Les Hébreux ont vu la montagne s'embraser et, au milieu des éclairs et du tonnerre, Dieu a donné à Moïse ses Commandements sur deux tables de pierre. Ces Commandements s'appellent le DECALOGUE, c'est-à-dire « les dix paroles » : les dix Commandements.

Ce sont les directives données par Dieu pour régler notre vie, car, étant notre Créateur, Il sait mieux que nous ce qui est bon ou mauvais pour

nous ; c'est le « mode d'emploi », les règles à suivre pour gagner le bonheur du Ciel :

1-Tu adoreras Dieu seul et tu l'aimeras plus que tout.

2-Tu ne prononceras le nom de Dieu qu'avec respect.

3-Tu sanctifieras le jour du Seigneur.

4-Tu honoreras ton père et ta mère afin de vivre longuement.

5-Tu ne tueras pas.

6-Tu ne feras pas d'impureté.

7-Tu ne voleras pas.

8-Tu ne mentiras pas.

9-Tu n'auras pas de désir impur volontaire.

10-Tu ne désireras pas injustement le bien d'autrui.

Parmi les dix, les trois premiers concernent notre relation à Dieu, les sept autres nos relations avec notre prochain. Le quatrième commandement ouvre la seconde table de la Loi, et indique l'ordre de la charité : après Dieu, viennent les parents, puis le prochain.

## Honore ton père et ta mère

Dieu a voulu qu'après Lui, nous honorions nos parents à qui nous devons la vie et qui nous ont transmis la connaissance de Dieu. Faire vivre les Commandements aux tout-petits, cela commence par les bonnes habitudes de comportement. Prises de bonne heure, ces habitudes seront ancrées dans l'âme et dureront toute la vie. « *Instruis l'enfant de la voie à suivre : devenu vieux, il ne s'en détournera pas.* » (Pr22, 6)

Dans la mesure où les enfants, tout petits, auront assimilé ces habitudes dans leur vie quotidienne, ils comprendront d'autant mieux plus tard l'enseignement des commandements qu'ils recevront ensuite, parce qu'ils l'auront d'abord vécu de l'intérieur. Le meilleur enseignement du quatrième Commandement est l'apprentissage de l'**obéissance** et du **respect** à ses parents. Pourquoi ? Parce que les parents représentent près de lui l'autorité de Dieu.

Normalement, chez les petits, ces deux notions ne posent pas trop de problèmes, mais si >>>

>>> l'on n'a pas eu ces exigences très tôt pour lui, ce sera difficile plus tard, même avant l'adolescence.

### L'obéissance

Renoncer à notre volonté propre va directement à l'encontre de nos mauvaises tendances, séquelles du péché originel, lui-même faute d'orgueil et de désobéissance. C'est ce qui explique la forte réticence que nous éprouvons toujours, malgré la purification du baptême, à nous soumettre à la volonté d'un autre. Ainsi l'obéissance est signe d'humilité, et la désobéissance signe d'orgueil.

Elle est le premier des renoncements, le sacrifice de notre volonté propre, autant pour les grands que pour les petits ; ne nous étonnons donc pas des oppositions rencontrées avec nos enfants, et si on ne sait pas se faire obéir d'un tout petit, soyons sûrs qu'il n'obéira pas mieux plus tard. L'obéissance a pour but le véritable bien de l'enfant, elle est en effet pour lui l'occasion d'exercer sa volonté, et c'est ce qui, peu à peu, le rendra libre, agissant dans la confiance qui, seule, peut faire admettre à l'enfant que cette exigence est faite pour son bien, au lieu de la considérer comme une brimade ; c'est par cette confiance que l'on obtiendra de l'enfant une obéissance sereine qui suppose qu'il se sente aimé.

### Le respect

Cela consiste à reconnaître la valeur de la personne à qui l'on s'adresse, et à le lui exprimer extérieurement par les paroles, les attitudes ou les gestes correspondant à ce sentiment intérieur. Exiger le respect de la part d'un enfant est le signe de l'autorité que nous tenons de Dieu auprès de lui, pour le conduire jusqu'à Lui.

Mais le respect n'est pas à sens unique, et ce sera beaucoup plus facile d'obtenir le respect de nos

enfants si eux-mêmes sentent l'estime que nous leur portons, ce qui génère à la maison une ambiance tout à fait favorable à l'harmonie d'une famille.

Il ne faut jamais laisser passer une insolence, un geste agressif, un haussement d'épaule, des yeux levés au ciel avec un soupir, un ton de voix revendicatif, mais tout de suite réagir : rectifier et demander des excuses.

Savoir se faire respecter fait partie de notre devoir de parents, et de tout éducateur. C'est imposer aux enfants des limites à ne pas dépasser, et les sécuriser. « *L'autorité ne s'exerce pas pour la satisfaction de celui qui commande, mais pour le bien de celui qui est commandé.* » (Abbé Jean Viollet, *Traité d'éducation à l'usage des parents.*)

Lorsque nous expliquons les Commandements, il est indispensable de donner quelques exemples concrets pour bien faire comprendre aux enfants leur valeur et leur nécessité, et de leur rappeler qu'ils nous ont été donnés par Dieu pour notre bien.

**Il n'y a que Dieu qui puisse nous donner ces règles et nous imposer des devoirs. Lui seul est le Maître, Lui seul peut récompenser ou punir suivant les mérites de chacun.**

Nous pourrions faire une comparaison avec le code de la route, une règle du jeu, un mode d'emploi... Si on ne respecte pas les règles indiquées, que vaut-il se passer ?

La vie surnaturelle n'échappe pas à cette loi générale, elle a à suivre le « code de la route » pour le Ciel, ou encore le « mode d'emploi » des créatures. Ces règles divines, ce sont les dix commandements.

Sophie de Lédinghen

Pour les petits  
comme pour  
les grands



### PRIONS LES UNS POUR LES AUTRES :

Beaucoup d'intentions nous sont confiées : mariage, entente dans les foyers, naissance, espoir de maternité, santé, fins dernières, rappel à Dieu... Nous les recommandons à vos prières et comme « quand deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je les exaucerai », nous sommes assurés que Notre-Dame des Foyers Ardents portera toutes nos prières aux pieds de son Divin Fils et saura soulager les cœurs. Une messe est célébrée chaque mois à toutes les intentions des Foyers Ardents. Unissons nos prières chaque jour.

# Euthanasie saison IV

Actualité  
littéraire et  
juridique

La quatrième tentative sera-t-elle la bonne ? Après un premier débat engagé à l'Assemblée nationale sur une proposition de loi déposée en 2020 par Olivier Falorni, député de la Charente-Maritime, dont seul a été adopté en avril 2021 l'article premier qui définissait les conditions d'accès à une « *assistance médicalisée active à mourir* » avant que la discussion ne s'interrompe en raison de l'opposition, purement opportuniste, du gouvernement, puis une proposition de loi sénatoriale émanant du groupe socialiste « *visant à établir le droit à mourir dans la dignité* », rejetée à une courte majorité par le Sénat en mars 2021, vint le « *projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie* » déposé par le gouvernement, après la mobilisation d'une convention citoyenne, dont la discussion et le vote en mai et juin 2024 étaient presque achevés avant que la dissolution de l'Assemblée nationale ne le rende caduc.

L'idée de légiférer sur la « *fin de vie* » ne fut pas abandonnée, loin de là, et en 2025, le projet de loi de 2024 a été scindé en deux textes distincts correspondant chacun à une proposition de loi, l'une relative aux soins palliatifs qui a été votée à l'unanimité, l'autre relative à la fin de vie. Ce dernier texte a d'ailleurs vu son titre modifié au cours des débats en proposition de loi relative au « *droit à l'aide à mourir* ». Au-delà des variations sémantiques qui traduisent sans doute un certain embarras du législateur pour appréhender le sujet, c'est bien à chaque fois de l'euthanasie qu'il s'agit. Le fait que le texte fasse l'objet de deux propositions de loi (d'origine parlementaire) distinctes et pas d'un projet de loi (d'origine gouvernementale) résulte de la distance personnelle qu'a voulu prendre le Premier ministre par rapport au second texte. Cela dit, Mme Catherine Vautrin, ministre des affaires sociales, qui représentait par ailleurs la France à la messe d'intronisation du pape Léon XIV, a joué, au nom du gouvernement, un rôle très actif dans la discussion et la promotion de la proposition de loi

à l'Assemblée nationale.

Le soutien le plus emblématique à cette proposition de loi est venu du chef de l'Etat dans un discours prononcé à la Grande Loge de France le 5 mai 2025 à l'occasion du 120<sup>ème</sup> anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Après avoir rappelé que « *le dialogue entre la République et la franc-maçonnerie est une conversation, si je puis dire, polie par des siècles de combats, par la communion de pensée et par une connivence qui n'a rien d'un complot* » et que « *la franc-maçonnerie est aux avant-postes de la bataille qui importe si nous voulons façonner le siècle pour le bien de l'humanité* », le président a souligné les enjeux de la proposition de loi : « *Que les francs-maçons portent cette ambition de faire de l'homme la mesure du monde, le libre acteur de sa vie, de la naissance à la mort, qui peut s'en étonner ?* »



La proposition de loi sur le droit à l'aide à mourir a été adoptée le 27 mai 2025 par l'Assemblée nationale en première lecture par 305 voix contre 199 et 57 abstentions. Elle a été transmise au Sénat qui l'examinera en séance publique à partir du 7 octobre 2025. Une seconde lecture dans

chaque assemblée précèdera un examen de la proposition par la commission mixte paritaire et le texte devrait, sauf accident de parcours, être définitivement adopté avant la fin de l'année 2026.

Les débats à l'Assemblée nationale ont peu porté sur les principes (« *Tu ne tueras pas* », « *l'indisponibilité de la vie humaine* ») rappelés par Pie XII en 1957 : « *Dieu seul est maître de la vie et de l'existence. L'homme n'est donc pas maître ni possesseur mais seulement usufruitier de son corps et de son existence.* » Ils ont porté sur les « *garde-fous* » mis en place par les auteurs du texte pour tenter d'en limiter les abus et rendre celui-ci acceptable pour la majorité des députés.

Une première série de garde-fous a consisté >>>

>>> à fixer des critères d'éligibilité : la personne concernée, curieusement désignée « *patient* », doit être majeure et de nationalité française ou résider de façon stable et régulière en France. Elle doit être atteinte d'une « *affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, qui engage le pronostic vital, en phase avancée* » ou « *terminale* ». Cela signifie qu'elle est entrée « *dans un processus irréversible marqué par l'aggravation de son état de santé qui affecte sa qualité de vie* ». Le malade doit également présenter une « *souffrance physique et psychologique constante* » qui est « *soit réfractaire au traitement, soit insupportable selon la personne* » lorsqu'elle a « *choisi de ne pas recevoir ou d'arrêter* » un traitement. Une souffrance psychologique n'est pas suffisante pour « *bénéficier* » de « *l'aide à mourir* ». Enfin, la personne concernée doit « *être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée* ».

Une certaine confusion est entretenue entre l'arrêt des traitements pénibles lorsqu'il n'y a pas d'espoir de guérison, ce qui est moralement licite, et le prétendu droit à mourir. Les auteurs de la proposition de loi veulent se placer dans le sillage de la loi Claeys-Leonetti de 2016 qui autorise dans certains cas la sédation profonde jusqu'au décès, ce qui peut constituer une forme d'euthanasie car elle associe un arrêt des soins de base que sont l'hydratation et l'alimentation à une sédation profonde qui n'est pas toujours indispensable. La Conférence des évêques de France, tout en « *s'inquiétant profondément* » du vote de la nouvelle loi, s'est arc-boutée sur la loi Claeys-Leonetti qui ouvrirait pourtant la voie à la réforme en cours. Quant aux souffrances physiques ou psychologiques réfractaires au traitement, la quasi totalité des demandes d'euthanasie disparaît lorsque la prise en charge d'un patient présentant des grandes souffrances morales et psychologiques est faite correctement grâce aux soins palliatifs.

Quoi qu'il en soit, ces critères d'éligibilité sont pour le moins flous et peuvent donner lieu à interprétation. En tout état de cause, comme ce fut le cas pour le droit à l'avortement, ce texte est une première étape qui ne demandera qu'à être dépassée le moment venu. L'essentiel est d'opérer la bascule anthropologique que constitue la recon-

naissance du « *droit à mourir* ».

Les garanties procédurales constituent la seconde catégorie des garde-fous mis en place par la proposition de loi. La demande d'aide à mourir doit être expresse et adressée à un médecin qui a quinze jours pour se prononcer et notifier sa décision. Celui-ci peut en référer à un spécialiste ayant accès au dossier médical du patient et à un professionnel de santé impliqué dans le traitement en cours mais la décision finale, qui devra être rédigée et motivée, lui appartient. Le texte prévoit que l'auto-administration de la substance létale est la règle, ce qui correspond au suicide assisté, mais, si le « *patient* » n'est pas en mesure d'y procéder, l'administration pourra être effectuée par un médecin ou un infirmier. Une clause de conscience spécifique aux professionnels de santé leur permettra de refuser de réaliser ce geste. Cette clause ne s'appliquera pas aux pharmaciens, comme c'est déjà le cas pour les produits abortifs, car ils ne sont pas considérés comme des « *auxiliaires médicaux* ».

Un amendement à la proposition de loi instaure un « *délit d'entrave à l'aide à mourir* » visant à sanctionner le fait d'empêcher une personne de s'informer sur cette loi ou d'en « *bénéficier* ». Un tel délit pourra conduire à sanctionner ceux qui proposent des soins palliatifs aux candidats au « *suicide médicalisé* ». Un amendement proposant la création d'un délit d'incitation à l'euthanasie a été repoussé. Pour les députés, il est plus grave d'empêcher de tuer que d'y inciter. D'ailleurs, l'aide à mourir sera prise en charge par la sécurité sociale.

Il est difficile de conclure sans faire le parallèle, à cinquante ans de distance, entre la proposition de loi sur le droit à l'aide à mourir et le projet de loi libéralisant l'avortement. L'opposition à la réforme de 2025 semble peut-être un peu plus forte que celle de 1975 mais elle ne porte pas vraiment sur les principes des promoteurs du texte et qui sont peu ou prou considérés comme acquis. Or, c'est en défendant les nôtres que nous ferons un jour tomber les leurs.

Thierry de la Rollandière

# Quatorzième station

Connaître  
et aimer  
Dieu

« Bien vivre n'est rien d'autre qu'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit, » et comment aimer Dieu si nous ne le connaissons pas ? Aimer Dieu ! Vaste programme ! Et l'aimerons-nous jamais assez ?

La maman pourra lire ou simplement s'inspirer de ces pensées pour entretenir un dialogue avec ses enfants ; elle l'adaptera à l'âge de chacun mais y trouvera l'inspiration nécessaire pour rendre la présence de Dieu réelle dans le quotidien matériel et froid qui nous entoure. Elle apprendra ainsi à ses enfants, petit à petit, à méditer ; point n'est besoin pour cela de développer tous les points de ce texte si un seul nourrit l'âme de l'enfant lors de ce moment privilégié.

Ainsi, quand les difficultés surgiront, que les épreuves inévitables surviendront, chacun aura acquis l'habitude de retrouver au fond de son cœur Celui qui ne déçoit jamais !

Après la contemplation du Notre Père et de la Salutation angélique, nous vous proposons celle du Chemin de Croix. En effet, sa méditation, source de nombreuses grâces, est un exercice souvent négligé hors du temps du Carême, elle est pourtant source de nombreuses grâces. Une illustration facilitera le recueillement des plus jeunes.

## Quatorzième station : Jésus est mis au tombeau

**V**iens te recueillir sur ce tombeau, ô mon âme repentante et remplie de reconnaissance ! Ton Dieu t'attend, caché derrière cette lourde pierre. Rentre en toi-même comme tu aimerais le faire en ce tombeau, pour contempler ton Sauveur victorieux.

### Composition de lieu

Joseph d'Arimathie et Nicodème « prirent donc le corps de Jésus, et l'enveloppèrent dans des linges avec des parfums, comme les Juifs ont coutume d'ensevelir. Or il y avait au lieu où il fut crucifié, un jardin, et dans le jardin un sépulcre neuf, où personne encore n'avait été mis. Là donc, à cause de la préparation des Juifs, et parce que le sépulcre était proche, ils déposèrent Jésus. » (Jean ; XIX : 40-42)

### Corps de la méditation

Aucun cortège somptueux ne l'escorte à sa dernière demeure. La Sainte Vierge est accompagnée de saint Jean, de quelques femmes, de Nicodème et Joseph d'Arimathie.

Les onguents que lui appliquent les saintes femmes sont comme les sacrifices que je peux offrir en réparation de mes trop nombreux péchés qui ont meurtri le corps si pur de Notre-Seigneur. Arrivent-ils trop tard ? Non, il n'est jamais trop tard, tant que je suis sur cette terre, Jésus m'offre à chaque instant la possibilité de me ressaisir, et de lui montrer par quelques mortifications combien je l'aime et je veux le consoler de l'ingratitude des hommes.

En se faisant homme, Jésus a voulu nous montrer l'exemple en tous points. Depuis le péché originel, notre pauvre corps est destiné au tombeau, et Jésus n'a pas voulu en être exempt. Il a tant aimé la pauvreté qu'il a choisi le sépulcre d'un autre pour y reposer en attendant la résurrection. Quel abandon ! >>>



>>> Jésus veut demeurer caché, au tombeau comme au tabernacle. Ô Jésus, je vous adore, dans l'obscurité de votre sépulcre. Je vous adore présent dans mon âme, qui n'est qu'une pauvre tombe sans valeur, mais qui devient le temple du Saint-Esprit par le baptême. Je dois respecter ce sanctuaire, qui n'a de valeur que par ce qu'il contient. Je ne suis rien, mais je puis tout en celui qui me fortifie. J'aimerai à communier souvent afin de recevoir Jésus réellement présent dans l'hostie, et ainsi je serai un tabernacle vivant.

### Colloque

Oui, je veux être reconnaissant de tant d'amour exprimé par de si grandes souffrances, jusqu'au dénuement total de la nuit du sépulcre. Que vive le Christ-Roi dans nos cœurs, vive Jésus dans le Saint-Sacrement de l'Autel ! Vous êtes le Tout-Puissant devenu tout petit pour vous mettre à ma portée, pour venir en mon cœur et transformer le tombeau de mon âme en un lieu de résurrection, tout brillant de votre lumière.

Sainte Vierge Marie, aidez-moi à faire de mon pauvre être un tabernacle tout pur pour y recevoir votre Divin Fils, mon Sauveur. Et que par le signe de la Croix, ce signe de la victoire, à mon tour je chasse les tentations et je fuie le péché et que je parvienne avec bonheur à la Vie éternelle.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Germaine Thionville

## PLUS RAPIDE, PLUS EFFICACE ...

*Les 1001 astuces qui facilitent la vie quotidienne !*

*Une rubrique qui tente de vous aider dans vos aléas domestiques.*

### L'épluchage des marrons (châtaignes), une corvée ?



Vous rentrez de forêt, ravie, avec une belle moisson de châtaignes, destinées à de succulents desserts... mais vous savez aussi le travail que représente l'épluchage, et le temps que cela prendra...

Afin de faciliter ce travail :

- Fendez la coque de la châtaigne ;

- Mettez de l'eau à bouillir dans une marmite à l'échelle de la quantité de châtaignes à faire cuire ;

- Placez vos châtaignes dans un sac à congélation et ensuite au congélateur. Le temps passé au congélateur est à calculer avec soin, il s'agit de laisser le sac jusqu'à l'extrême limite qui précède la congélation réelle (c'est-à-dire refroidir très fortement les châtaignes sans les congeler...)

- Pendant ce temps, l'eau est devenue bouillante et vous allez alors retirer les châtaignes du sac et les plonger dans cette eau ;

- Vous pourrez constater alors que la coque, les filaments et le duvet de la châtaigne se détachent naturellement. Le tour est joué !

*N'hésitez surtout pas à partager vos astuces en écrivant au journal !*

# Noé ivre ou l'humiliation d'un patriarche

Tous nous connaissons Noé, patriarche incontournable de la Genèse, qui reçut de Dieu la mission de sauver toutes les créatures du Déluge. Beaucoup oublient en revanche ce qu'il devient après la sortie de l'arche. D'abord reconnaissant envers Dieu, Noé offre un sacrifice en action de grâce. Puis obéissant à l'ordre divin, réitéré, de cultiver la terre, il plante une vigne et produit du vin. Comme tout vigneron, il boit son vin, mais il en boit trop et finit par s'enivrer. S'allongeant sous sa tente, il dévoile alors sa nudité. C'est l'épisode de son ivresse, épisode qui est notamment représenté à la voûte de l'abbatiale de Saint-Savin-sur-Gartempe (XI<sup>e</sup> siècle, Vienne, Nouvelle Aquitaine).

## Noé à Saint-Savin

A Saint-Savin, le cycle de Noé est divisé en deux parties presque égales. La première, relatée sur le versant nord de la voûte, retrace le Déluge et s'achève, à l'est, sur la plantation de la vigne de Noé. La seconde, dont le sens de lecture s'inverse et part en direction de l'ouest, traite des événements qui suivent : Noé boit son vin, puis ivre il est découvert par ses fils, enfin il maudit Cham. Le cycle s'achève par la représentation de la Tour de Babel qui clôt le récit du Déluge.



En raison de l'ivresse, l'inversion du sens de lecture du cycle de Noé à Saint-Savin est souvent comprise comme un signe de la déchéance du patriarche et de l'échec de son alliance avec Dieu. En effet, côté nord le récit du Salut de l'homme dans l'arche de Noé se dirige vers l'est, en direction de l'autel majeur, tandis qu'au sud le sens de lecture repart vers l'ouest pour raconter l'ivresse. Il semblerait donc bien que d'un côté les hommes se rapprochent de l'autel, et donc de Dieu, tandis que de l'autre ils s'en éloignent. Mais en réalité, l'inversion du sens de lecture est plus complexe.



1. Dieu ordonne la construction de l'arche
2. Déluge
3. Dieu ordonne de cultiver la terre
4. Sacrifice de Noé
5. Noé plante sa vigne
6. Noé boit son vin
7. Ivresse de Noé
8. Malédiction de Canaan
9. Tour de Babel

## L'exégèse de l'ivresse

Aux yeux de beaucoup, l'épisode marque la déchéance de Noé, signe que l'homme même sauvé par le baptême est toujours pécheur. D'autres exégètes, dont saint Augustin, s'interrogent toutefois sur les raisons de cette ivresse. Sans pour autant justifier l'excès de vin qui conduit Noé à ne plus se maîtriser, certains avancent que Noé est le premier à produire du vin. Il ne pouvait donc pas en connaître les effets. Il découvre l'effet du vin et subit son ivresse plus qu'il ne la recherche. Cette interprétation clémente de l'attitude de Noé tire son origine du texte même de la Vulgate : *nudatus est in tabernaculo suo*, littéralement « Noé est nu sous sa tente ». La voix passive utilisée pour désigner sa nudité est très claire et ne laisse place à aucun doute. Noé subit une humiliation, il ne s'adonne pas à la débauche.

Ce verset invite également à considérer Noé comme l'image du Christ. La tente, *tabernaculum*, sous laquelle se repose Noé évoque une autre tente, celle qui, placée sur l'autel, abrite les saintes espèces, et qu'on appelle aujourd'hui le tabernacle. L'ivresse de Noé est de nature sacrificielle, elle préfigure le sacrifice du Christ : Noé, ivre, nu sous sa tente et moqué par son propre fils, est l'image par anticipation >>>

>>> du Christ, nu sur la Croix, ivre d'amour pour le genre humain et moqué par son propre peuple.

Suivant cette logique christique, à Saint-Savin, Noé est allongé sur une couche dont les motifs rappellent ceux du marbre, et sous une construction qui, loin de ressembler à une tente de toile, est un édifice comparable à une église. Enfin, le linge que présentent Sem et Japhet pour le recouvrir, particulièrement ouvragé, s'apparente aux linges d'autel. L'ivresse de Noé est ici sacrificielle et son vêtement lui-même établit un parallèle avec le Christ en Croix : Noé à demi-nu, subit l'humiliation de découvrir à son insu la partie la plus intime de son corps, qui est aussi celle par laquelle il a engendré ses fils. Ce faisant il est le reflet inversé du Christ en Croix, uniquement vêtu d'un périzonium par pudeur. L'ivresse de Noé est ici préfiguration de l'humiliation du Christ sur la Croix.



### L'irrespect de Cham

Même si tous les exégètes rappellent que la vertu de tempérance est de rigueur et qu'en cette posture Noé n'est pas imitable, un autre fautif est désigné dans l'histoire : il s'agit de son fils Cham. Cham, voyant son père ivre et nu, s'en moque et avertit ses frères. Sem et Japhet, au contraire de Cham, adoptent une attitude de respect vis-à-vis de leur père : ils pénètrent sous sa tente à reculons, pour ne pas le voir nu, et le recouvrent d'un linge par respect pour sa pudeur. C'est ce qui est fidèlement représenté à Saint-Savin : tandis que Sem et Japhet s'apprêtent à recouvrir leur père, Cham pointe un index moqueur dans sa direction. Il désigne irrespectueusement la nudité de son père, qui est pourtant la partie de son corps par laquelle il a été engendré.

En apprenant son geste, Noé maudit Cham et sa descendance. Il condamne Canaan, le fils de Cham, à être l'esclave de la descendance de Sem et Japhet. Cham est puni par où il a péché. Son fils est châtié car lui-même a péché par impiété filiale. Il attire la colère de son père, et par là également la colère divine, pour avoir livré au mépris son père humilié.



Le demi-tour narratif du cycle de Noé à Saint-Savin ne s'explique donc pas par l'attitude de Noé. Au contraire, l'inversion du sens de lecture s'opère sur la question du vin au plus près de l'autel, en écho au vin, consacré avec le pain, lors de la messe. La faute est reportée sur Cham qui, se moquant de son père, provoque sa chute. Le cycle du Déluge s'achève avec l'épisode de la Tour de Babel. Lors de cet épisode s'illustre le géant Nemrod, image de l'orgueil humain, que des traditions apocryphes désignent comme étant non seulement le commanditaire de la Tour de Babel mais aussi le petit-fils de Cham. C'est donc Cham par son geste qui cause ce retour en arrière et l'éloignement de Dieu qu'il signifie. Le respect dû à ses parents prime sur la condamnation de l'ivresse.



### Conclusion

La mémoire de l'épisode est restée dans le langage puisque le plus vieux cépage connu, le « Noah » est nommé précisément en référence à Noé, mais aujourd'hui l'ivresse de Noé est tombée dans l'oubli, non sans raison : la tempérance est vertu de rigueur. Au-delà des considérations exégétiques sur les torts de Noé ou de son fils, cet épisode d'ébriété de la part d'un patriarche de la Genèse nous rappelle avant

tout que la piété filiale n'est pas une option. Même un père déchu a droit au respect de ses fils. On pourrait même dire : un père déchu a plus que tout autre besoin du respect et du soutien de ses fils.

Une médiéviste

# Les oligo-éléments (suite)

## L'hypertension artérielle



**L'**hypertension artérielle se traduit par une hausse de la pression du sang dans les artères au-dessus des chiffres habituellement normaux. La pression artérielle est considérée comme normale à 120/80, mais les chiffres varient en fonction d'une même personne et de situations différentes. Il existe cependant des marges acceptables, c'est à dire qu'une TA est considérée comme normale à 140/90 au cabinet médical et 135/85 en auto-mesure.

Elle est mesurée en millimètres de mercure. Le premier chiffre appelé systolique correspond à la pression sanguine dans les vaisseaux du corps lorsque le muscle cardiaque se contracte et le second chiffre, appelé diastolique, correspond à la pression sanguine lorsque le muscle cardiaque se détend et se relâche.

Ce qui nous intéresse, ce sont les hausses de la pression artérielle parce que le danger vient de là.

On peut retrouver :

- Des maux de tête,
- Des vertiges,
- Des éblouissements,
- Des mouches volantes dans le champ visuel,
- Des sifflements ou bourdonnements dans les oreilles,
- Des tremblements,
- Une hyperexcitabilité neuro-musculaire,
- Mais aussi des symptômes psychiques : agitation, nervosisme, hyperactivité, anxiété, insomnie, aboulie, syndrome anxio-dépressif...

Le traitement par oligo-éléments est simple. Il existe des OE prépondérants et d'autres plus secondaires.

### 1) Les oligo-éléments prépondérants :

**Le MANGANESE :** il est à donner en première intention.

Il peut en évitant les oscillations tensionnelles ramener les chiffres tensionnels à la normale dans 50% des cas. Il est à utiliser à raison de 3 prises par semaine pendant 2 mois. Sur un terrain

allergique, le manganèse est à utiliser une fois par semaine seulement.

**Le MANGANESE COBALT :** il est à associer au Manganèse dans les hypertensions de la ménopause, dans les états spasmophiles, à raison d'une prise tous les deux jours.

**Le PHOSPHORE :** on peut l'utiliser dans toutes les formes cliniques et en particulier en cas de dysthyroïdie ou de spasmophilie.

**Le COBALT :** il est intéressant dans les formes d'hypertension accompagnées de vertiges, acouphènes, paresthésies...

### 2) Les oligo-éléments secondaires :

**-Cuivre Or Argent :** indispensables dans les états anxio-dépressifs

**-Lithium :** dans les états de nervosisme, anxiété, syndromes anxio-dépressifs

**-Magnésium :** en cas de spasmophilie

**-Zinc :** en cas de dysthyroïdie

**-Zinc/Nickel/Cobalt et/ou Zinc/Cuivre** dans toutes les formes liées au stress.

Pour conclure, si après le traitement par oligo-éléments, les résultats tensionnels ne sont pas satisfaisants, c'est-à-dire si les chiffres tensionnels restent toujours élevés, mieux vaut consulter son médecin traitant car un traitement par Béta Bloquants s'imposera alors.

Dr Rémy





# Ma bibliothèque



**V**ous trouverez ici des titres que nous conseillons sans aucune réserve (avec les remarques nécessaires si besoin) pour chaque âge de la famille.

En effet, ne perdons pas de vue combien la lecture d'un bon livre est un aliment complet ! Elle augmente la puissance de notre cerveau, développe la créativité, participe à notre développement personnel, nous distrait, nous détend et enfin elle enrichit notre vocabulaire.

Dès l'enfance, habituons nos enfants à aimer les livres ! Mais, quel que soit l'âge, le choix est délicat tant l'on trouve des genres variés... N'oublions jamais qu'un mauvais livre peut faire autant de mal qu'un mauvais ami !

ATTENTION : Quand nous conseillons un titre, cela ne signifie pas que tous les ouvrages du même auteur sont recommandables.



## **SACERDOCE ET CELIBAT - Abbé B. de Lacoste - Iris - 2024**

En ce temps où le célibat des prêtres est attaqué de toute part, ce livre est d'une grande actualité, répondant aux vingt objections courantes sur le sujet. L'auteur donne les raisons profondes pour lesquelles « le prêtre aimera son vœu de chasteté et s'efforcera, sous le regard de la Sainte Vierge, de progresser dans cette vertu. » Pour tous, pour ceux qui veulent savoir répondre aux questions avec des arguments de valeur et particulièrement pour les jeunes gens.

## **L'ART D'ÊTRE HEUREUSE - C. Jéglot - Éditions Saint-Remi, réimp. 2024**

Ces petits chapitres toujours d'actualité seront facilement utilisés à notre époque. Chacune saura y trouver les réponses à ses questions et les conseils appropriés. Savoir être heureuse, voici un art qui se découvre, se cultive et s'entretient ! A offrir à toutes les jeunes filles à partir de 18 ans. Elles sauront en extraire les mots-clés dont elles ont besoin.

## **CEUX QUI DEVRAIENT DEMANDER PARDON – La légende noire espagnole et l'hégémonie anglo-saxonne – M. Gullo Omodeo – ed. de l'Artilleur – 2024**

Remettre l'histoire à l'endroit, voilà le but de ce livre très approfondi et enrichi de nombreuses références. L'auteur fait redécouvrir une très belle page de l'Histoire, méconnue aujourd'hui des Espagnols eux-mêmes et que le travail des historiens dignes de ce nom extirpe petit à petit de l'oubli... L'Espagne catholique peut être fière et n'a pas à rougir de l'œuvre de civilisation qu'elle a accompli.

## **PRINTEMPS ou ETE – Mizuho Fujisawa – Nathan – 2025**

Ces petits livres aux phrases très courtes font admirer au fil des pages, le même paysage étudié selon les saisons. Les dessins aux mille détails, très fins et réalistes, raviront les enfants et leur apprendront ainsi à voir comment la nature évolue selon les saisons. Quelques pages en fin de volume reprennent animaux et plantes pour en donner le nom. D'excellents livres pour développer les dons d'imagination et d'observation de la nature. Pour l'instant, seules deux saisons sont disponibles. Nous attendons l'automne et l'hiver !

# Actualités culturelles

- **Alès (France, Gard)**

De février à juin dernier, en vue de la construction de nouvelles habitations, l'Inrap a mené des fouilles préventives sur le versant de la colline de l'Ermitage dominant Alès. Ces recherches n'ont pas été vaines puisqu'elles ont permis de déceler une occupation dense et continue du site entre le II<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle. Mais la découverte la plus importante est celle d'une **mosaïque polychrome** de 4,50 m sur 3,80 m, remarquablement bien conservée. On y discerne encore nettement des traces de peinture, ce qui est exceptionnel : alternant les tesselles blanches, noires, jaunes et rouges, cette œuvre semble orner la salle d'apparat d'un bâtiment de 750 m<sup>2</sup> : vaste « domus » d'une riche famille romaine ou bâtiment public ou religieux, la question reste entière pour le moment ! Quoi qu'il en soit, la présence d'une couleur rouge très particulière – probablement le luxueux rouge cinabre ou pompéien – semblerait dater la mosaïque du **I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ**. En 2008, le même site avait révélé la présence de la plus grande mosaïque de France datant de Jules César ; un nouvel espace d'exposition sera donc prochainement aménagé à Alès pour accueillir ces œuvres inestimables.

- **Alexandrie (Egypte)**

En 1995, des chercheurs du Centre National de Recherches Scientifiques (CNRS) découvraient les restes sous-marins du monumental **Phare d'Alexandrie**. Construit sur la pointe de l'île de Pharos (nom d'où est issu le mot « phare »), le Phare d'Alexandrie, construit dès 297 avant Jésus-Christ, sur les ordres de Ptolémée I<sup>er</sup>, fait partie des sept merveilles du monde (il sera achevé une quinzaine d'années plus tard). Sa hauteur est estimée à plus de 130 mètres et il constitue le premier exemple de grand phare monumental. Trente ans plus tard, en juillet 2025, 22 des plus gros **blocs** ont été **sortis de l'eau** en vue de réaliser une reconstitution 3D du monument ; parmi ces morceaux, on trouve les linteaux et les jambages de la gigantesque porte (70-80 tonnes chacun), ainsi qu'un pilier de style égyptien et une porte de technique grecque. Cette initiative prend place dans le projet *Pharos* mis en place par le CNRS sous l'autorité du ministère du tourisme et des antiquités égyptiennes ; les blocs seront analysés et scannés par une équipe d'ingénieurs bénévoles de la Fondation Dassault Systèmes. Depuis dix ans, plus de cent fragments architecturaux avaient déjà été numérisés sous l'eau. Les données historiques et techniques seront étudiées en parallèle afin d'obtenir une connaissance la plus complète possible du phare, de son apparence et de sa fonction depuis le IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à son déclin au XIV<sup>e</sup> siècle (un tremblement de terre particulièrement violent l'a rendu inutilisable en 1303 ou 1323, ce qui explique son démantèlement au XV<sup>e</sup> siècle).



- **Carnac (France, Morbihan)**

Le 12 juillet dernier, les **mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan** ont été inscrits au **patrimoine mondial de l'UNESCO**, pour la première fois en Bretagne. Cet événement est l'aboutissement de plusieurs années de préparation, notamment avec la création de l'association « Paysages de mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan ». L'inscription concerne plus de 550 sites (pour un total d'environ 3 000 monolithes) répartis sur 27 communes du département, dont 179 sur la seule commune de Carnac ! Il s'agit donc du plus grand ensemble mégalithique du monde, devenu un véritable symbole du Morbihan qui >>>

>>> y voit défiler de nombreux visiteurs. Les recherches des archéologues permettent de dater ces mégalithes de 4800 à 3500 avant J.-C., c'est-à-dire de la période néolithique (âge de la pierre polie).

- **Peñico (Pérou)**

Après huit ans de fouilles et de restaurations, la **cité de Peñico**, à 182 kilomètres au nord de Lima, a enfin été ouverte au public. Les recherches ont permis de mettre au jour les vestiges de 18 structures, parmi lesquelles des temples cérémoniels, des complexes résidentiels, mais aussi une place centrale circulaire. Au sein d'un vaste bâtiment, on trouve une importante salle cérémoniale ornée de bas-reliefs sculptés dont les plus frappants sont les représentations des « pututus » ; sorte de trompe en coquillage, le pututu – ou pututo – était utilisé pour communiquer sur de longues distances, permettant d'annoncer les réunions ou événements importants de la cité. D'après les spécialistes, Peñico aurait été construite **entre 1800 et 1500 avant Jésus-Christ**, c'est-à-dire dans la continuité de la civilisation Caral (3000 – 1800 av. Jésus-Christ), disparue en raison d'un violent changement climatique. L'étude de la cité de Peñico va donc permettre une meilleure compréhension de la transition entre la plus ancienne civilisation des Amériques (Caral) et les civilisations andines postérieures. Important carrefour commercial entre la côte pacifique (ressources marines), la cordillère des Andes (minéraux) et la région amazonienne (produits forestiers), la cité de Peñico jouait un rôle stratégique majeur.

Notre Association

« Foyers Ardents » ne vivra que grâce à vos dons.

En effet, si les chroniqueurs sont tous bénévoles, nous avons cependant quelques frais de référencement, de tenue de compte, etc...

Vous trouverez sur notre site comment « Nous aider ».

<https://www.helloasso.com/associations/foyers-ardents>

Que Notre-Dame des Foyers Ardents vous le rende et vous bénisse du haut du Ciel !

## Mes plus belles pages

**D**ans chacune des formes de gouvernement, l'amitié règne en même proportion que la justice. Elle règne dans le cœur du monarque, suivant qu'il est disposé à la bonté et à la bienfaisance : car, s'il est vertueux, il veille au bien de ses sujets, et s'occupe sans cesse de les rendre heureux ; il est comme un pasteur attentif au soin de son troupeau ; et c'est pour cela qu'Homère appelle Agamemnon le pasteur des peuples. Telle est encore la tendresse paternelle ; mais elle l'emporte par la grandeur des bienfaits : car le père est l'auteur de l'existence, c'est-à-dire du plus grand des biens pour ses enfants ; il pourvoit à leur nourriture et à leur éducation. On rend même un hommage semblable aux ancêtres ; car il y a une sorte d'autorité naturelle du père sur ses enfants, des ancêtres sur leurs descendants, du roi sur ses sujets. De ces relations naissent des sentiments de respect et de dévouement, portés au plus haut degré d'exaltation ; ils sont la source des honneurs que nous rendons à nos ancêtres. Il y a donc aussi de la justice dans ces sentiments, non pas la même sans doute, mais une justice proportionnée au mérite ; car c'est là un des caractères de l'amitié.

**Aristote - La Morale - Livre VIII- XI**

**A**yez horreur de vous mêler de ce qui ne vous regarde pas ; ne cherchez pas à savoir pourquoi ceci ou cela. N'accordez aucun intérêt à ce que vous en apprenez. Ne consentez pas à prêter l'oreille, ni même l'attention, aux « potins ». Voulez-vous garder limpide le miroir de votre âme ? Ne permettez pas à l'inutile pensée du prochain de venir le troubler. Si vous n'êtes pas chargé de la conduite des autres, ne vous informez pas de leur comportement ; ne faites pas de réflexions intérieures à leur sujet, surtout en ce qui concerne leurs défauts ou leurs fautes. Priez seulement pour que Dieu soit aimé et servi par tous. Toute pensée accordée à la créature vous ramène à vous, car c'est finalement par rapport à vous que vous l'appréciez d'ordinaire, non par rapport à Dieu. Quand tous les autres ne seraient pas ce qu'ils doivent être, gardez la paix. Vous, soyez-le. Votre fidélité, silencieuse et paisible, fera beaucoup plus pour l'avancement d'autrui que votre agitation et vos blâmes souvent inefficaces. L'exemple de votre sérénité, votre transparence aux rayons de Dieu qui vous habite, porteront plus au bien que tous vos discours et vos algarades. Votre âme ne doit refléter que Dieu.

**Dom Guillerand (1877 – 1945) - *Les portes du silence***

**C**royez-moi : ne contestez jamais avec personne ; cela ne sert de rien. Chacun et chacune est sûr de son bon droit et cherche moins à être éclairé qu'à vaincre dans une joute de mots. On se quitte mécontents, ancrés sur ses positions, et la dispute continue au dedans. C'en est fait du silence et de la paix. Si vous n'en avez pas la charge, n'essayez pas de convaincre. Mais si vous voulez demeurer en repos, tournez plutôt la page habilement dès que s'amorce la controverse. Acceptez d'être terrassé au premier choc, et priez doucement Dieu de faire triompher Sa vérité en vous-même et dans les autres ; puis passez. Votre âme n'est pas un forum, mais un sanctuaire. Il s'agit pour vous non d'avoir raison, mais d'embaumer par le parfum de votre amour. La vérité de votre vie témoignera de celle de votre doctrine. Voyez Jésus dans son procès : Il s'est tu, acceptant d'avoir tort ; Il est maintenant la Lumière pour tout homme venant en ce monde.

**Dom Guillerand (1877 – 1945) - *Les portes du silence***

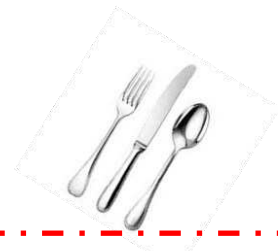
## Mes plus belles pages... Pour les mamans

**O**Vierge Immaculée, nous sommes bien lasses ce soir et puisque vous êtes notre Mère, nous venons vous dire que nous vous aimons comme des enfants, comme des tout-petits qui souffrent et qui plus que jamais ont besoin de votre maternelle tendresse. Oui Mère, ce soir nous avons laissé là notre travail trop lourd, nous avons caché nos fronts brûlants près de votre cœur. Mère aimable, consolez-nous ce soir comme vous deviez si bien consoler le bon saint Joseph les soirs de dur labeur en pays païen loin du Temple et de la terre des aïeux. Mère, ce soir, consolez-nous !

**Père de la Chevasnerie - *Bienheureux vous tous qui souffrez***



# RECETTES !



## Terrine de saumon

### Ingrédients pour 6 personnes :

- 6 courgettes
- 300 g de saumon frais
- 4 œufs
- 3 cuillères à soupe de gruyère
- 1 pot moyen de crème fraîche
- 1 noisette de beurre
- sel, poivre



### Préparation :

- Beurrez un moule à cake. Lavez les courgettes. Coupez-les en morceaux, mettez-les dans une grande casserole d'eau salée et faites-les cuire 25 minutes à feu vif.
- Battez ensemble les œufs, la crème, le gruyère, le sel et le poivre dans un saladier. Ecrasez les courgettes dans une passoire et ajoutez-les au reste. Mélangez.
- Allumez le four à 200°C. Coupez le saumon en grosses bandes. Versez la moitié du saladier dans le moule et posez les bandes de saumon sur les courgettes. Versez le reste du saladier. Mettez au four pendant 50 minutes. Laissez bien refroidir la terrine et démoulez-la juste avant de servir.

### Conseils et astuces :

- La terrine se garde au frais
- Repas léger et goûteux.
- N'hésitez pas à décorer la terrine de tomates, herbes fraîches ou autre. Cela sera d'autant plus appétissant !

## Tarte aux prunes et amandes

### Ingrédients pour environ 8 personnes :

- 1 pâte sablée maison
- 100 g d'amande en poudre
- 90 g de beurre ramolli
- 100 g de sucre
- 2 œufs
- Prunes (au moins 8, à voir selon les goûts)
- Amandes effilées



### Préparation :

- Faites la pâte et mettez-la dans un plat à tarte. Piquez-la avec une fourchette.
- Mélangez la poudre d'amande, le sucre, les œufs et le beurre ramolli pour faire la crème d'amande.
- Étalez votre crème d'amande de façon homogène sur la pâte. Coupez vos prunes en deux. Dénoyautez-les. Coupez chaque en moitié en 4-5 afin d'avoir de petits morceaux de prunes.
- Parsemez d'amandes effilées, puis saupoudrez très légèrement d'un peu de sucre (facultatif)
- Faites cuire votre tarte à 160°C pendant 40 minutes. Si vous sentez qu'elle mérite un peu plus, ajoutez 10 min. Sortez la tarte du four et laissez-la refroidir.

### Conseils et astuces :

- Vous pouvez bien sûr remplacer la pâte sablée maison par une pâte achetée mais le résultat ne sera pas le même !
- Facile à préparer. Elle se mange froide.

## Le chœur de Foyers Ardents



Notre citation pour septembre et octobre :



Giacomo Carissimi  
1605 – 1674 (Rome)

... « Pendant la nuit et la journée,  
Je chante sous la cheminée ;  
Dans mon langage de grillon,  
J'ai, des rebuts de son aînée,  
Souvent consolé Cendrillon. »

Théophile Gautier - Le chant du grillon

## Historia di Abraham et Isaac

*(Histoire d'Abraham et d'Isaac)*

Oratorio pour cinq voix et continuo, publié en 1785

Giacomo Carissimi est un des plus brillants compositeurs baroques du XVII<sup>e</sup> siècle. A 24 ans, il s'installe à Rome où il devient maître de chapelle à l'église Saint-Apollinaire de 1629 à sa mort. Il a de nombreux élèves dont Marc-Antoine Charpentier et Alessandro Scarlatti entre autres.

En correspondance avec le thème du quatrième commandement, cet extrait offre à la méditation la figure de l'obéissance d'Abraham à Dieu le Père, d'Isaac à Abraham, et celle de Notre-Seigneur à son Père.

*Isaac :*

Pater mi, ecce ignis, ecce ligna, ecce gladius et apparatus ; ubi est holocausti victima ?

*Historicus :*

Tunc obruit dolor patris viscera, fremuit sanguis, horruit natura, et ingemiscens pater ait :

*Abraham :*

Fili mi, heu, fili mi !

*Isaac :*

Pater mi, pater mi, quid suspiras ?

*Isaac :*

Pater mi, ubi est holocausti victima ?

*Abraham :*

Providebit Dominus holocausti victimam.

*Historicus :*

Cumque Abraham aedificasset altare, ligna composuit, et alligavit filium Isaac unigenitum, arripuit gladium, extendit manum ad immolandum illum.

Tunc ecce Angelus Domini de coelo clamans, qui dixit Abraham...

*Isaac :*

Mon Père, ce bois, ces branches, ce glaive, ces préparatifs, où est la victime de l'holocauste ?

*Récitatif :*

Alors, la douleur du père accabla tout son être, son sang frémit, sa nature trembla d'effroi, et gémissant, le père dit :

*Abraham :*

Hélas, mon fils, hélas mon fils !

*Isaac :*

Mon père, mon père, pourquoi soupirez-vous ?

*Isaac :*

Mon père, où est la victime de l'holocauste ?

*Abraham :*

Le Seigneur procurera la victime de l'holocauste.

*Récitatif :*

Alors Abraham édifia l'autel, il prépara le bois pour le feu et lia son fils unique, Isaac, il saisit le glaive et tendit la main pour l'immoler.

Voici alors qu'un Ange du Seigneur éleva la voix du Ciel, et dit à Abraham...

Carissimi: Historia di Abraham et Isaac: "Pater mi, ecce ignis" (Isaac, Historicus, Abraham) • Giacomo Carissimi, Michel Corboz, Fernando Serafim, John Elwes, Karine Rosat, Orquestra Gulbenkian

# BEL CANTO

## *Les matins d'hiver (1975)*

Gérard Lenorman (né en 1945)

Je me souviens de ces matins d'hiver  
Dans la nuit sombre et glacée  
Quand je marchais à côté de mon frère  
Sur le chemin des écoliers  
Quand nos membres encore tout engourdis de  
sommeil  
Grelottaient sous les assauts du vent  
Nous nous battions  
à grands coups de boules de neige, en riant  
Nous arrivions dans la salle de classe  
Où le maître nous séparait  
Nous retrouvions chaque jour notre place  
Et l'on ne pouvait plus se parler  
Puis bercés par les vagues d'une douce chaleur  
Que nous prodiguait le vieux poêle  
Nos esprits s'évadaient pour se rejoindre ailleurs

Vers des plages  
Où il fait toujours beau  
Où tous les jours sont chauds  
Où l'on passe sa vie à jouer  
Sans songer à l'école en pleine liberté  
Pour rêver  
Où il fait toujours beau  
Où tous les jours sont chauds  
Où l'on passe sa vie à jouer  
Sans songer à l'école en pleine liberté  
Pour rêver  
Je me souviens de l'odeur fade et chaude  
De notre classe calfeutrée  
Des premières lueurs pâles de l'aube

À travers les vitres givrées  
Je revois les yeux tendres et les visages tristes  
Qui autour de moi écoutaient  
Et pendant les leçons dans mon coin je rêvais

À des îles  
Où il fait toujours beau  
Où tous les jours sont chauds  
Où l'on passe sa vie à jouer  
Sans songer à l'école en pleine liberté  
Pour rêver  
Où il fait toujours beau  
Où tous les jours sont chauds  
Où l'on passe sa vie à jouer  
Sans songer à l'école en pleine liberté  
Pour rêver.



*Les matins d'hiver • Gérard Lenorman*

**Afin que Notre-Seigneur bénisse toujours davantage  
notre revue et son apostolat,  
nous faisons régulièrement célébrer des messes.  
Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à cette  
intention en le précisant lors de votre don.**